L'hebdomadaire des

# Vendredi

SPECIAL EUROPE

N°18 - Vendredi 12 mai 1989 - ISSN 0995-0583 - Prix 5F

SOMMAIRE

2
Tjibaou, et après ?

3
Pierre Mauroy

4
Michel Delebarre
Des routes sûres

5
Ménages surendettés

8
Calmes, les campus ?

25
1789 : le pain

26
Réfugiés du Laos

27
PCI - PS

28-29



Santé du cinéma

31
André Labarrère

## NOUVELLE-CALEDONIE

# UN SI LONG CHEMIN...

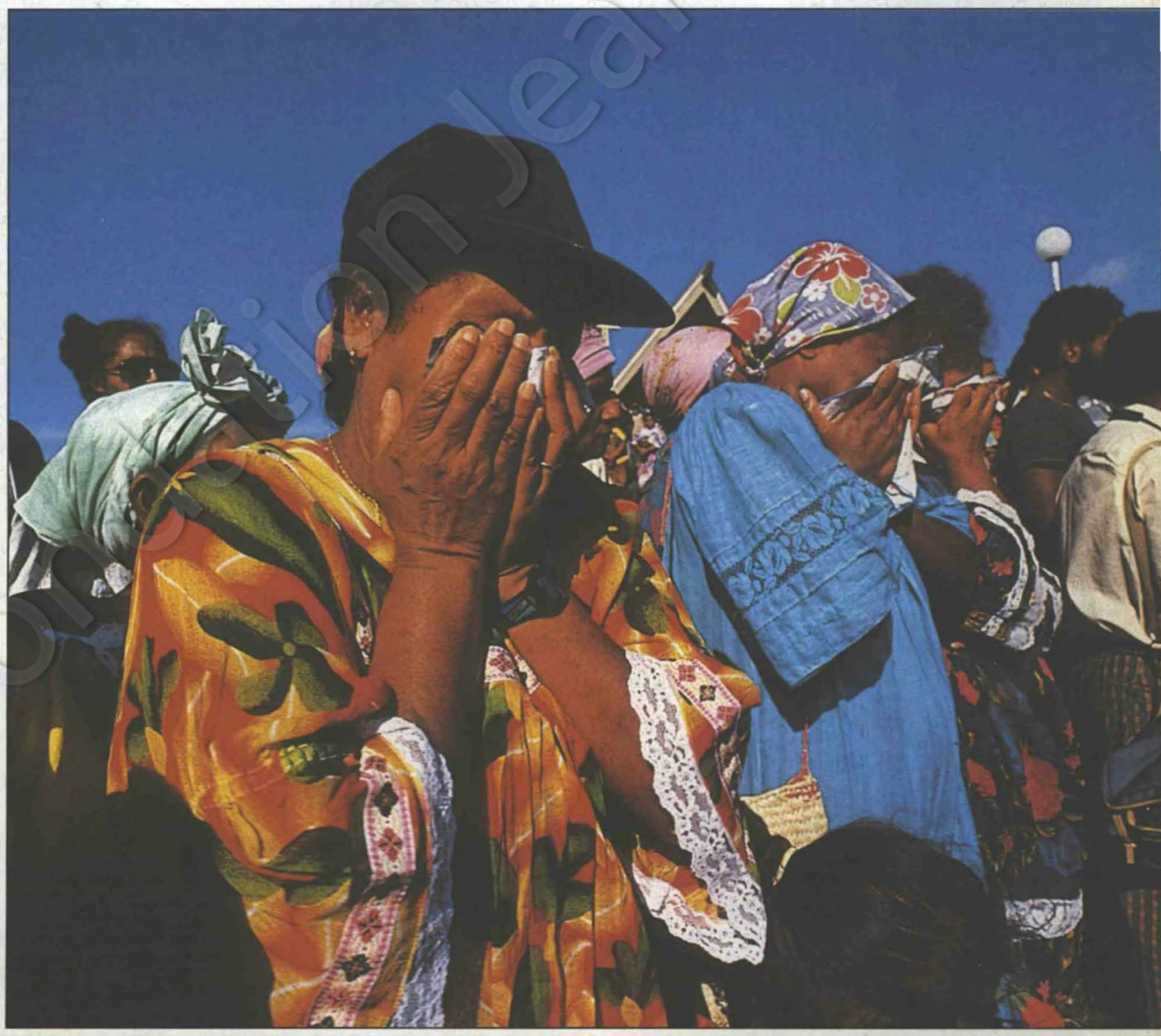

*"...ceux qui ont choisi de rester ouverts au dialogue, de ménager des pistes honorables, ceux-là tombent souvent les premiers. Plus tard, mais il est trop tard, on s'aperçoit combien ils manquent."*

*François Mitterrand, Orléans, 8 mai 1989*

Copyright Fondation Jean Jaurès





# Une seule voie : les accords de Matignon

## Un an, déjà

Un double anniversaire à fêter pour les socialistes. Huit ans déjà que François Mitterrand a été élu président de la République.
Un an déjà que Michel Rocard est entré à Matignon.
De quoi jeter un coup d'œil rétrospectif, nostalgique pour certains, surpris pour d'autres, par dessus l'épaule (gauche, bien sûr), pour voir combien la France a changé. Et regarder devant tout ce qui reste encore à faire... ensemble.

**La mort de Jean-Marie Tjibaou et de Yeiwené Yeiwené rendra l'application des accords de Matignon plus difficile. Mais le processus doit se poursuivre.**

Les noms de Jean-Marie Tjibaou et de Yeiwené Yeiwené viennent allonger la liste des hommes qui, tout au long de l'histoire et à travers le monde, ont été assassinés parce qu'ils avaient tenté d'engager leur nation ou leur communauté sur la voie de la paix ou de la réconciliation... La Nouvelle-Calédonie n'a pu se dégager de la spirale de la violence.

Les accords de Matignon n'étaient pas unanimement approuvés par les militants du FLNKS. Une petite frange d'extrémistes (le FULK), partisans d'une indépendance immédiate, les refusaient. A Matignon, on considère que ces irréductibles ont armé le bras de Djubally Wea dont le geste meurtrier relevait du règlement de compte consécutif au massacre d'Ouvéa, il y a un an. Cet acte criminel est un nouveau coup dur pour la Nouvelle-Calédonie. Sur place, le premier réflexe a été le bon. Le FLNKS a réaffirmé sa fidélité aux accords de Matignon. Léopold Jorédié, secrétaire général de l'UC (Union calédonienne) et numéro trois du FLNKS, a été désigné pour remplacer Jean-Marie Tjibaou au Comité consultatif qui conseille le haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie pendant la période d'administration directe par l'Etat, qui s'achèvera le 14 juillet (voir encadré). Cette succession rapide traduit bien la volonté du mouvement indépendantiste de continuer à respecter les engagements pris vis-à-vis de l'Etat et du RPCR. Pas de mise en cause non plus du côté de la communauté caldoche, qui a réagi avec beaucoup de dignité à la mort des deux responsables indépendantistes.

### Le cap maintenu

En maintenant les élections provinciales le 11 juin, Michel Rocard souligne, lui aussi, son attachement à la poursuite du processus engagé depuis neuf mois. Pour lui, un "criminel n'arrête pas le pouvoir de la paix qui se construit, la tolérance n'abdique pas devant le fanatisme". Le cap du compromis et de la réconciliation sera donc tenu. Toutes les parties prenantes aux accords de Matignon semblent déterminées à continuer leur collaboration. Mais dans quelles conditions ? La décapitation du FLNKS pose l'épineux problème de la succession et des structures même du mouvement indépendantiste. Qui va désormais émerger des rangs des responsables canaques ? Le charisme de Tjibaou, véritable fédérateur du FLNKS, était reconnu par tous. Personne ne dispose de son aura au sein des tribus mélanésiennes, de sa culture folklorique et de son ouverture vis-à-vis de la métropole. Léopold Jorédié paraît bien placé dans la course à la succession. S'il est porté à la tête du FLNKS, sera-t-il le vrai patron ou un pape de transition? D'autres personnalités peuvent également émerger, comme l'un des enfants de Rock Pidjot, l'ancien député, dont Tjibaou avait pris la succession à la tête de l'Union calédonienne. Marie-Claude Tjibaou, l'épouse du leader défunt, pourrait également jouer un rôle important au sein du mouvement indépendantiste. On y verra certainement plus clair le 20 mai, lorsque l'Union calédonienne aura procédé au renouvellement de ses deux chefs de file. En tout état de cause la direction du FLNKS sera certainement plus collégiale. De quoi modifier les conditions de l'application des accords Matignon. Ceux-ci reposent essentiellement sur le dialogue très personnalisé de deux hommes : Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur qui se pratiquaient depuis longtemps. "Avec qui vais-je continuer? " s'inquiète aujourd'hui le leader du RPCR.

### L'équilibre du FLNKS

Enfin, quel sera l'équilibre entre les composantes du FLNKS, coalition hétérogène ? Le FULK risque d'être désormais complètement marginalisé à l'extrême-gauche par les modérés et d'entrer dans un activisme permanent ... susceptible d'alimenter une radicalisation de la frange



Vendredi
10, rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.78.48
Télex : 200 174 -Télécopie : 47.05.15.78

Directeur de la publication : Bernard Roman
Assistante : Caroline Nio

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Comité de rédaction : Pierre Brana, Claude Estier, Max Gallo, François Hollande, Jean-Jack Queyranne, Françoise Seligmann

Secrétaire de Rédaction : Vanda Gervasio
Secrétariat : Taoufik Khatib

Service Photo : Pascal Lebrun
Dessins : Jacques Bellenger

Administration :
Directeur : Jacques Goubin
Sylvie Foulon - Annick Jacquet

Publicité : Régie - Médias - Paris

Maquette : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Chopin - Massy

N° Commission Paritaire en cours

Vendredi est édité par la SARL SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

Crédits Photo : Sipa-Press - Georges (couv.); Sipa-Press - Chamussy (couv.); Sipa-Press - Delahaye (p.2); Gamma - Daniel Simon - J. Marquefave (p.4); Sipa-Press - Frilet (p.14); Sipa - Nik Wheeler (p.15); Sipa Press - Vauthier (p.18); Gamma - Job (p.21); Sipa-Press - Wishnetsky (p.22); Sygma - Léo Mirkine (p.28); R.G. - Everts (p.31).

Ce numéro a été tiré à 269.000 exemplaires

la plus dure du RPCR. Les élections provinciales du 11 juin auxquelles le FLNKS devait être représenté par Tjibaou et Yeiwené dans les deux provinces du Nord et des îles Loyauté, donneront une idée de l'audience du mouvement indépendantiste privé de ses deux figures emblématiques et du rapport de force en son sein.

## La croisée des chemins

Face à toutes ces incertitudes, le gouvernement n'a d'autre carte à jouer que celle de la mise en œuvre des accords de Matignon. C'est pourquoi le Comité national de suivi des accords se réunira le 31 juillet comme prévu : Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, se rendra en Nouvelle-Calédonie après les élections provinciales. Sa visite sera suivie de celle de Michel Rocard après l'installation des assemblées. Jusqu'à présent, le processus engagé n'a pas connu d'accroc notoire, mais il souffre de lenteurs et de lourdeurs administratives. Il ne se concrétise pas encore sur le terrain. Le gouvernement devra y remédier au plus tôt afin de ne pas décourager les indépendantistes modérés, qui soutiennent les accords de Matignon et de ne pas grossir les rangs des extrémistes. Encore une fois, la Nouvelle-Calédonie est à la croisée des chemins. Entre la poursuite du compromis et le retour à la violence.

**Jean-Pierre Bedeï**



## Les accords de Matignon : réconcilier et construire

Le protocole d'accord sur le projet de loi référendaire donne un statut à la Nouvelle-Calédonie jusqu'en 1998. Ce contrat permettra à ses habitants de choisir leur destin en connaissance de cause, le moment venu. Il prévoit un référendum national, qui a eu lieu le 6 novembre 1988, et qui apporte aux populations de Nouvelle-Calédonie la plus haute garantie, celle du peuple français, de pouvoir construire le développement dans la stabilité. Il comporte également trois autres points importants.

• En 1998, un scrutin d'autodétermination : seront admis à y participer les électeurs inscrits sur les listes électorales du territoire à cette date et domiciliés sur le territoire depuis au moins 10 années. Trois révisions exceptionnelles des listes électorales auront lieu, en 1989, 1992 et 1998.

• Une large décentralisation : le territoire est divisé en trois provinces qui reçoivent une compétence de droit commun. Elles sont administrées par des assemblées qui seront élues le 11 juin et par leur président, exécutif de la province et chef de l'administration. Leurs ressources financières : un transfert des quatre cinquièmes des dépenses de fonctionnement du budget du territoire et des dotations de l'Etat. Le Congrès administre le territoire, avec le délégué du gouvernement qui en assure l'exécutif, assisté d'un comité consultatif. Ses compétences s'exercent dans les domaines où une unité de réglementation ou de gestion est indispensable. Des conseils consultatifs coutumiers sont créés pour chacune des huit aires coutumières, ainsi qu'un Conseil coutumier territorial. Un comité économique et social est institué. Les compétences des communes ne sont pas modifiées. L'Etat conserve les compétences de souveraineté et d'arbitrage. Des contrats de développement entre l'Etat et les provinces doivent permettre de mettre en œuvre une politique de développement économique, social et culturel. Leur objectif : la formation, le rééquilibrage économique, le désenclavement, l'amélioration de la situation sanitaire, du logement et de la protection sociale, la valorisation des héritages culturels et la participation de toutes les ethnies aux activités productives.

• Indemnisation et amnistie : un régime d'indemnisation des dommages causés aux personnes et aux biens par des actes de violence en relation avec la détermination du statut du territoire ou de son régime foncier est défini.

# EDITORIAL

## Le long chemin

L'assassinat de Jean-Marie Tjibaou pèsera considérablement sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.
Mais il dépend de nous que le sang versé absurdement ne génère à son tour l'absurde enchaînement des passions et des refus de communiquer.
Est-il inévitable que le drame fragilise la paix et appauvrisse l'espoir ?
Michel Rocard a su tout au long de ces jours difficiles trouver le ton qui ne démentait pas cet espoir.
L'accord passé à Matignon et le référendum qui l'a suivi étaient un commencement et non un aboutissement. Un long chemin reste encore à parcourir.
En cela les symboles sont essentiels. Le maintien de la date des élections régionales témoigne de notre détermination forte de poursuivre dans la voie du dialogue et de la recherche d'équilibres sociaux nouveaux en Nouvelle-Calédonie.
Il faudra porter une extrême attention aux actions indispensables à mener en faveur de la justice sociale et de l'amélioration des conditions d'existence de la communauté canaque.
Un coup de feu... et l'espoir reste en suspens. Les chances et les certitudes d'hier peuvent basculer.
Je veux cependant croire que tout ne sera pas ainsi perdu. Comment la mort de Jean-Marie Tjibaou, homme de dialogue, pourrait-elle témoigner d'autre chose que de ce qui fut la recherche de toute sa vie ?

Fondation Jean-Marie Tjibaou



# HECATOMBE SUR LES ROUTES

ACCIDENTS

## *L'un des premiers facteurs de risque de notre société*



***10.500 morts par an et 250.000 blessés sur la route : à ce rythme-là, un Français sur trois a été ou sera impliqué dans un accident corporel. Pour la première fois, un gouvernement s'attaque de front à l'insécurité routière. Interview de Michel Delebarre, ministre de l'Equipement, du Logement, des Transports et de la Mer.***

### *Des chiffres*

En France, il y a :
- 22 millions d'automobiles,
- 19 millions de deux roues dits "légers",
- 800.000 motos,
- 4 millions de véhicules utilitaires et de poids lourds.

Au total, la circulation est devenue un phénomène de masse qui touche 33 millions de conducteurs quotidiens ou occasionnels. Et le trafic augmente de 6% par an depuis 1985.

**Le président de la République a parlé des accidents de la route comme du "mal français". 10.500 morts l'an dernier, contre 8.000 en RFA et 5.000 en Grande-Bretagne. Comment expliquez-vous cette situation ?**

Je ne crois ni à l'atavisme, ni à la fatalité. Mais la société française n'a commencé que récemment -il y a une quinzaine d'années seulement- à se pencher sérieusement sur la sécurité routière. Si la France a réagi avec retard, ne nions pas le chemin parcouru grâce aux mesures prises en 1972, en 1978, puis après 1981. Il faut aujourd'hui redoubler d'efforts pour hisser notre pays au même niveau de sécurité routière que la Grande -Bretagne ou l'Allemagne fédérale. La responsabilité de chacun est engagée : celle de l'Etat, avec le programme d'action adopté en octobre dernier par le gouvernement de Michel Rocard, suivant l'orientation définie par le président de la République, et qui associe discussions, contrôles, formations et information ; celle des usagers de la route, qui doivent faire évoluer leurs habitudes, leurs comportements ; mais aussi celles des constructeurs dont il faut noter qu'ils ont décidé d'eux-mêmes, il y a quelques mois, de renoncer à toute publicité fondée sur la vitesse ou suscitant l'agressivité des conducteurs.

**Michel Rocard a invité les automobilistes français à une conduite apaisée. Qu'est-ce que cela veut dire ?**

Cela veut dire une façon de conduire qui repose sur les principes de la maîtrise de soi et du respect des autres et non sur l'agressivité et la tension nerveuse. Tout automobiliste a envie d'arriver sain et sauf à son lieu de destination. Je crois, comme le Premier ministre, que chacun a le devoir de réfléchir au meilleur moyen d'y parvenir. Et, y réfléchissant, n'importe quel conducteur conviendra que ce n'est pas en s'excitant, en cherchant coûte que coûte à dépasser celui qui vous précède, ou en voulant gagner une ou deux minutes sur son itinéraire -au prix d'un refus de priorité ou d'un excès de vitesse- que l'on se donne les meilleures chances d'arriver à bon port.



**En matière de répression, pensez-vous qu'on doive aller plus loin, ou agir autrement ?**

La répression -c'est-à-dire la sanction d'un délit ou d'une faute- est nécessaire. Les règles définies par la collectivité doivent être respectées et il faut donner un coup d'arrêt à la délinquance routière. Mais ce n'est certainement pas en se contentant de réprimer que l'on fera évoluer les comportements et les mentalités. Avec le secrétaire d'Etat, Georges Sarre, nous allons donc accroître l'effort de prévention fondé sur l'information, la pédagogie et la dissuasion. D'où, par exemple, à terme, déboucher sur une sanction : l'annulation du permis, pour les auteurs d'infractions graves et répétées. Il s'agit d'abord d'un outil pédagogique mettant le conducteur en face de ses responsabilités, et permettant également au conducteur de "racheter" des points après une formation. D'où également, le développement de la politique d'éducation des jeunes à la sécurité routière qu'avec Lionel Jospin et Robert Chapuis, nous mettons en place à l'école, ou apprentissage anticipé de la conduite par les 16-18 ans, expérience généralisée à l'ensemble du territoire.

**Le blocage à 160 km/h pour les automobiles et à 130 km/h pour les camions et les motos, est-il possible, compte tenu de la concurrence entre les constructeurs ?**

La course à la vitesse de pointe rencontrera peut-être un jour les limites de la raison. En fonction de l'évolution des comportements des conducteurs et, donc, de leurs demandes à l'égard des constructeurs, le terrain de la concurrence peut progressivement changer et se porter davantage sur l'agrément de la conduite, l'habitabilité, le confort, la sécurité, que sur la puissance pure ou la vitesse de pointe. On a déjà constaté une telle inflexion aux Etats-Unis et certains constructeurs européens -et français, notamment- commencent à aller dans ce sens. Une telle évolution est donc, à la fois, souhaitable et peut-être envisageable. Mais ne soyons pas utopistes. Cela suppose de tels accords entre constructeurs et entre Etats, au plan européen et international, que bien d'autres dispositions plus réalistes et accessibles devraient être mises en œuvre auparavant.

En France, depuis dix ans, on parlait du permis à points et du contrôle technique. Ce n'est qu'en octobre dernier que le Premier ministre, Michel Rocard, a, sur notre proposition, pu prendre la décision de le mettre en œuvre.

**Propos recueillis par Pierre Neuville**

# Une bouée de sauvetage pour les ménages surendettés

***Prévention d'un côté, dispositif pour traiter les dossiers les plus délicats de l'autre... Véronique Neiertz a eu bien du mal à maintenir la ligne qu'elle s'était fixée pour venir en aide aux ménages surendettés.***



Finalement la tempête déclenchée mi avril par Jean Arthuis faisant voter au sénat un texte instaurant la faillite civile aura aidé la secrétaire d'Etat à la Consommation. Banquiers et sociétés de crédit ont eu une telle peur de voir les consommateurs endettés qu'ils se sont montrés pleins de bienveillance envers le dispositif présenté par Véronique Neiertz.

L'Association française des banques accepte enfin l'idée d'un fichier d'impayés mis en place par la Banque de France. Il permettrait d'écarter discrètement les mauvais payeurs patentés, ou ceux qui ont déjà des difficultés à rembourser des prêts en cours. Les banquiers reconnaissent également l'utilité d'un observatoire, lui aussi sous l'égide de la Banque de France, pour connaître l'endettement des ménages. Maîtrisant mieux les deux bouts de la chaîne - les mécanismes de l'endettement d'un côté, les effets du surendettement de l'autre - les banquiers vont enfin faire leur propre ménage, et définir un code de déontologie qui mettrait de l'ordre dans les conditions d'accès aux prêts et favoriserait les procédures amiables pour les recouvrements difficiles.

## Un emprunteur sur cinq ne connaît pas le montant de ses mensualités

L'Association des sociétés financières, pour sa part, met au point un modèle-type d'offre préalable au crédit afin de le rendre plus lisible. Ce ne serait pas inutile. Interrogés voici un an pour le Centre de recherche sur le budget familial, les Français ont reconnu qu'en matière de crédit ils étaient un peu dépassés par les événements. Un emprunteur sur cinq ne connaît pas le montant de ses mensualités, un sur trois sa durée : faute d'avoir maîtrisé les données de base les plus élémentaires d'un crédit, ceux-la courent au devant de graves difficultés, évitables facilement si on leur expliquait les modalités avec des mots simples.

La pédagogie est d'autant plus nécessaire que plus de deux emprunteurs sur trois n'ont aucune idée du taux de leur crédit. Quatre sur cinq ignorent tout du mode de calcul des intérêts et ne savent pas qu'ils doivent payer les frais de gestion de leurs dossiers. Aussi, l'Association des sociétés financières propose-t-elle aujourd'hui d'atténuer pour les emprunteurs les conséquences des prêts à taux révisables. Mais, au grand dam des associations de consommateurs, elle refuse toujours que les achats faits avec des crédits revolving ou des cartes privatives de grands magasins soient couverts par la loi Scrivener laissant un délai à l'emprunteur pour se rétracter. Pourtant un temps de réflexion éviterait ensuite bien des désagréments... et bien des situations de surendettement de ménages pris un jour par la fièvre acheteuse.

## Créer une assurance

La preuve ? Toujours selon la même enquête, 90% des Français ne savent pas ce qu'ils doivent faire en cas de difficultés de remboursement, et le quart des emprunteurs interrogés ont reconnu y avoir été confrontés, à cause surtout de fins de mois difficiles, ce qui n'est pas étonnant pour des crédits de trésorerie. Pour les crédits plus lourds d'accession à la propriété, c'est l'instabilité du ménage qui provoque plus de la moitié des incidents de paiement : la maladie et le chômage sont marginaux, avec 10%. Aussi l'idée d'une assurance contre les risques de la vie fait-elle son chemin : les banquiers commencent à y être favorables. Ce sont les assureurs qui tordent le nez.

Ces mesures de prévention profiteront à tous. Les autres aideront plus particulièrement les 200.000 ménages surendettés dont les mensualités de remboursement dépassent 60% du revenu disponible. Au sein de commissions départementales, débiteurs, créanciers, organismes susceptibles d'apporter une aide (CAF, organisations familiales, de consommateurs, etc) devraient élaborer ensemble un plan de remboursement tenant compte des capacités financières du ménage.

Si un accord amiable est impossible, les tribunaux entreront dans la danse. Déjà, les tribunaux de grande instance peuvent accorder des délais de paiement, mais la présence d'un avocat y est nécessaire et les consommateurs doivent entamer une procédure pour chacun de leurs créanciers. Quand le dispositif envisagé sera voté, ils pourront s'adresser au juge d'instance, plus proche, et lui demander des délais pour l'ensemble de leurs créances sans l'aide d'un avocat. Cette démarche suspendra les poursuites entamées par les créanciers et le juge pourra modifier le ou les contrats de crédit. Ayant une connaissance globale de la situation financière de l'emprunteur il pourra alors mettre en œuvre un rééchelonnement des dettes, une réduction des taux d'intérêt ou un rallongement des délais de remboursement.

**Monique Grima**

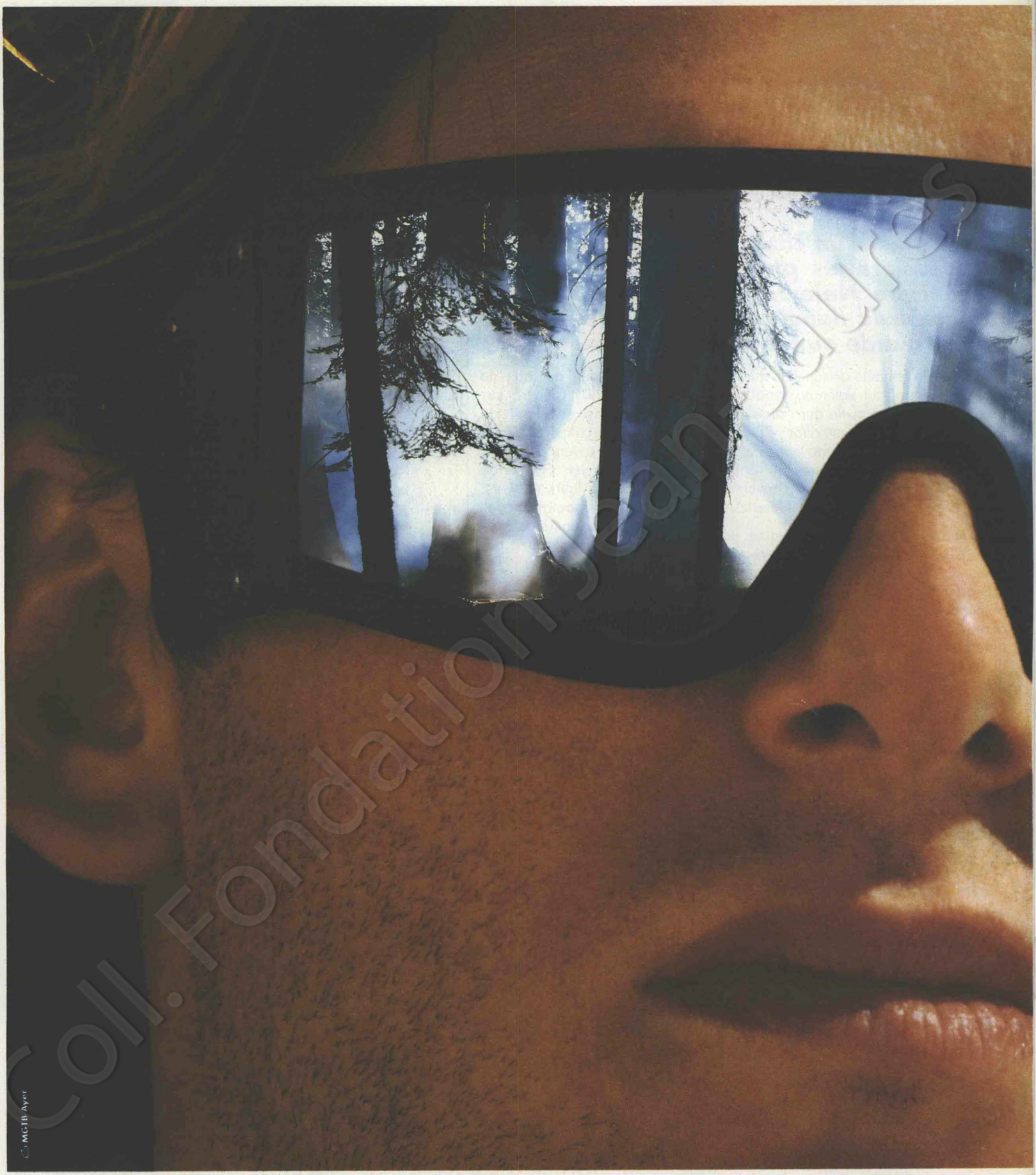


# Avec le gaz naturel, voir au

Coll. Fondation Jean Jaurès



# L'AVENIR SE CONSTRUIT AVEC UNE ENERGIE QUI RESPECTE L'ENVIRONNEMENT.

Aujourd'hui, il existe dans le monde une énergie qui permet de construire l'avenir, en respectant l'environnement. Cette énergie, c'est le gaz naturel. Energie naturelle, son transport s'effectue par des conduites souterraines qui n'altèrent pas le paysage. Sa combustion produit essentiellement de la vapeur d'eau et du gaz carbonique. Ainsi, de son extraction à son utilisation, le gaz naturel est une des énergies les plus propres au monde. C'est aussi cela qui donne aux hommes et aux femmes du Gaz de France la conviction que développer le gaz naturel, c'est voir autrement, voir plus loin.

trement, voir plus loin.

Gaz de France

Fondation Jean-Jaurès

# CALMES, LES ETUDIANTS

## Se passe-t-il quelque chose dans les universités ?




***Beau succès pour le congrès de l'UNEF-ID : près de 2.000 délégués présents du 5 au 8 mai à Nanterre. Pour la première fois dans les annales de la Ve République, un ministre de l'Education nationale assistait à la séance d'ouverture. Quelque peu chahuté au départ par la tendace bruyante mais minoritaire proche des trotskystes, il a pu exposer sa politique pour les universités.***

Lionel Jospin était porteur de bonnes nouvelles : la reconnaissance de la représentativité du syndicalisme étudiant, inscrite dans sa loi d'orientation. Aide précieuse pour un syndicat qui, malgré sa préémincence, a encore beaucoup à faire pour intéresser un milieu qui a considérablement évolué ces dernières années.

Les étudiants savent que le principal rempart contre le chômage est un bon diplôme dûment estampillé. Et ce n'est pas l'embellie actuelle qui les fera changer d'avis. Conséquence de la crise : l'Université ne devient plus qu'un passage obligé, on vit dans le futur. L'insouciance n'est décidément plus une caractéristique de la jeunesse. Les modèles ont changé : le bûcheur s'est substitué au petit génie insolent et plein de facilité qui faisait l'envie des générations précédentes. Les adultes peuvent être contents : s'il est un endroit où le sens de l'effort est quotidiennement célébré, c'est bien l'Université. Les étudiants du cru 89 rêvent d'avenir, non de révolution.

### Peu de sujets dominants ou unifiants

Devant ce calme plat qui règne sur les facs, on se demande si les étudiants ne sont pas sages comme les images que l'on projette d'eux. Tant de fois ce calme a été annonciateur de tempêtes qu'on est enclin à la prudence. Que pensent réellement les étudiants ? Difficile de répondre tant les conversations reflètent une mosaïque d'opinions. De l'intifada à la couche d'ozone, en passant par les municipales ou la religion, on ne recense guère de sujets dominants et unifiants. Signe des temps : le gauchisme se fait discret même si quelques missionnaires de Lutte Ouvrière se risquent encore. Les écologistes sont plus présents au vu de leurs immenses panneaux d'un vert éclatant. Le SCALP (Section carrément anti-Le Pen) fait recette. Le monde universitaire se veut de plus en plus démocratique et tolérant. Tout le monde a droit de cité : la petite main de SOS-Racisme, comme le poing et le rose ou la faucille et le marteau.

### Le climat n'est pas à la fronde

Les élections au CROUS (les œuvres universitaires qui gèrent cités et restau-U) seraient-elles l'occasion de mieux prendre le pouls du mouvement étudiant ? L'UNEF-ID avait obtenu qu'elles ne se fassent plus sur un mais sur deux jours. Peine perdue, la participation atteint péniblement un ridicule 5,4%, chiffre encore plus faible qu'en 1987. L'UNEF-ID a pâti de cette démobilisation et ne retrouve pas son score antérieur. Il est vrai que le dernier scrutin, survenant après la mobilisation contre la loi Devaquet, lui avait permis un bond spectaculaire. Avec 57 sièges (sur l'ensemble des Crous, moins la Corse), elle reste largement en tête, devançant l'UNEF-Solidarité étudiante qui, avec 35 sièges, gagne près de 2% et 9 sièges. L'autre UNEF (animée par les communistes) qui a fait une campagne toute de surenchère sur le doublement des crédits s'est empressée de voir dans ce résultat les bénéfices de son opposition au gouvernement. L'UNI progresse également avec trente sièges, le CELF (droite) obtient 12 sièges et le PSA (proche de la CFDT) 3.

Plus que les mouvements forcément relatifs d'un scrutin qui n'a touché qu'une minorité infime des étudiants, c'est la faiblesse du syndicalisme étudiant qui préoccupe. La campagne portait pourtant sur des thèmes concernant la vie quotidienne : logement (dans la région parisienne 1000 places en cité pour 200.00 étudiants), droits et statuts de l'étudiant. La principale difficulté demeure la saturation qui, après les 1er et 2e cycle atteint même les licences et les maîtrises : l'université craque dans son manteau trop étroit. Les perspectives gouvernementales à long terme (80% d'une classe d'âge au bac-calauréat, 2 millions d'étudiants pour l'an 2000) impliqueront de nouvelles programmations : déjà, l'UNEF-ID réclame la création d'une quatorzième université dans la région parisienne.

Pour l'heure, l'étudiant moyen peste contre ses conditions de travail. Mais le climat n'est pas à la fronde. Lionel Jospin s'est employé à déminer le terrain : la revalorisation s'est passée plus facilement chez les enseignants du supérieur, dont les principaux syndicats ont signé un relevé de conclusions avec le ministre, que chez ceux du primaire ou du secondaire. Rapidement, les bourses ont été augmentées de 10%. Les réflexions se poursuivent entre ministère et étudiants. L'absence de toute contestation politique globale rend très improbable une quelconque fièvre avant les examens. La rentrée s'annonce plus difficile. Il faudra beaucoup de doigté pour éviter que ne se reproduise la foire d'empoigne des précédentes inscriptions. Si l'on en croit un sondage paru dans le magazine "Phosphore", les nouvelles classes qui arrivent plébiscitent la sélection. Mais quels seront leurs sentiments si l'université se révèle trop petite pour eux ?

**Bernard Chaouat**

Vendredi

# Manifeste socialiste pour l'élection européenne




adopté par la convention des 22 et 23 avril 1989

collection Jean Jaurès




# LAURENT FABIUS :

# Nous sommes européens car nous sommes socialistes

## Conférence européenne des travailleurs

Un des trois axes principaux de la campagne socialiste pour les élections européennes : l'Europe sociale.
Samedi 20 mai, la conférence européenne des travailleurs réunira les partis socialistes et socio-démocrates de la Communauté. Leurs délégués travailleront sur trois thèmes.

- l'emploi en Europe
- une politique sociale de l'économie
- la démocratisation de l'économie

La conférence sera ouverte par Michel Charzat, Michel Rocard interviendra à la mi-journée. Pierre Mauroy et Laurent Fabius en fin d'après-midi.

**Conférence européenne des travailleurs. Samedi 20 mai à la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette - 30, avenue Corentin Cariou- 75019 Paris. A partir de 9h00.**

## POUR FAIRE GAGNER L'EUROPE DU PROGRES

### Journée formation Europe Samedi 20 mai 1989

Dans le cadre de la campagne des européennes, le secteur Formation du Parti socialiste organise en collaboration avec les secteurs Europe et Etudes, une journée nationale de formation destinée aux responsables et aux militants des fédérations.
Lors de cette journée seront abordés les thèmes principaux de la campagne de Laurent Fabius: précarité/solidarité ( Geneviève Domenach-Chich), culture ( Max Gallo), agriculture et monde rural ( Bernard Thareau), projets de la présidence française(Jean-Louis Porry), l'Europe des régions et des villes (Jean Marie Cambacères), la coopération(Jean Pierre Cot) et l'environnement (Alain Bombard).
Interviendront également au cours de la journée : Louis Mexandeau, Gérard Fuchs, Henry Saby, Colette Deforeit et...Laurent Fabius.

**Pour s'inscrire téléphoner à Frédéric Vallier, secrétariat national à la Formation au (16-1) 45 56 78 37.**

Nous sommes européens parce que nous sommes des femmes et des hommes de progrès, internationalistes, solidaires, et que le socialisme, aujourd'hui moins que jamais, ne peut pas être le repliement sur soi. La plupart des grandes questions qui se posent à nous, Français, à nous, socialistes, n'ont désormais leur pleine réponse qu'à l'échelon européen. Nous sommes européens parce que nous voulons aller à



terme, comme l'indique notre manifeste, vers une Union européenne, c'est-à-dire une véritable union politique de l'Europe. Ce n'est pas un hasard si, de l'entrée de l'Espagne et du Portugal jusqu'à l'Acte unique, du déblocage des paralysies financières jusqu'au programme Eurêka, du tunnel sous la Manche au passeport européen, ce n'est pas un hasard si c'est sous l'impulsion de François Mitterrand que tant d'avancées ont eu lieu. Nous sommes européens parce que notre niveau de vie, notre culture, notre progrès social, notre projet, notre avenir, c'est désormais à l'échelon européen qu'ils se jouent. D'ici à trente ans, aucun de nos douze pays ne comptera parmi les 25 nations les plus peuplées du monde.

Et dans un tel univers, on irait proposer la France seule ? Ce serait évidemment absurde ! La Communauté est la première puissance commerciale de la terre. Elle pourrait être la première puissance économique et culturelle. Nous sommes européens parce que c'est la condition d'une nouvelle dimension, d'une nouvelle et pacifique puissance, d'une nouvelle présence dans le monde.

## Mais l'Europe que nous voulons...

Cette Europe, notre Europe, doit être d'abord celle du travail et de l'emploi.

La lutte pour l'emploi doit être notre priorité n° 1. Le marché unique de 1993 va nous aider puisqu'il devrait permettre -par un surplus de croissance- de créer entre 2 et 5 millions d'emplois. Jacques Delors vient de formuler des propositions pour l'Europe économique et monétaire ; une monnaie commune serait une avancée capitale. Elle simplifierait les achats des particuliers et les transactions des entreprises. Elle constituerait avec le dollar et le yen une des trois monnaies fortes du monde, incitant ainsi à résorber les déséquilibres américains et à abaisser les taux d'intérêt, facilitant donc l'activité de nos entreprises.

L'aménagement et la réduction du temps de travail que nous souhaitons va dans le même sens ; la RFA montre concrètement qu'on peut, sous certaines conditions, concilier économie performante et réduction négociée du temps de travail.

Cette stratégie pour l'emploi suppose évidemment une certaine attitude commerciale de l'Europe vis-à-vis de l'extérieur. La Communauté n'est pas une forteresse, mais elle n'est pas non plus une

Fondation Jean Jaurès

zone d'accès libre. Nous disons que la préférence communautaire fait partie de nos règles, qu'il est normal qu'existe un tarif extérieur commun qui tienne compte des différences d'environnement social, qu'il n'est pas question que l'Europe s'offre en territoire de chasse pour économies surpuissantes ou pour une main-d'œuvre surexploitée.

## ORGANIGRAMME DE LA CAMPAGNE

- Directeur de la campagne : **Marcel Debarge** ;
- Directeur adjoint, chargé des relations avec les élus : Jean Auroux ;

assistés de Gilles Carasso et Thierry Mandon

- Dossiers européens : Claude Cheysson, François Hollande
- Argumentaires Europe : Gérard Fuchs, Michel Debout
- Organisation et réunions : Daniel Vaillant, Claude Bartolone
- Relations internationales : Jean-Pierre Cot, Pierre Guidoni
- Relations extérieures : Gérard Collomb
- Communication : Anne-Catherine Franck, Joseph Daniel
- Information des militants : Françoise Seligmann
- Presse : Georges Fillioud et Jean-Jack Queyranne
- Sondages et analyses : Gérard Le Gall
- Comité de soutien : Dominique Strauss-Kahn, Max Gallo

## *Six meetings avec Laurent Fabius*

Nantes : vendredi 26 mai
Lyon : mardi 30 mai
Paris : samedi 3 juin
Montpellier : dimanche 4 juin
Lille : mardi 13 juin
Strasbourg : jeudi 15 juin

Michel Rocard, premier ministre et Pierre Mauroy, premier secrétaire du Parti socialiste, apporteront leur concours à la tête de liste.




## *...c'est l'Europe de la solidarité*

Nous y tenons, non seulement parce qu'elle est l'acception originelle et profonde de la notion même de communauté, mais parce que, si nous sommes socialistes, c'est avant tout pour faire progresser la justice et la solidarité. On nous dira : quelle différence avec d'autres listes ? Je répondrai par l'évidence : c'est que nous, nous sommes socialistes. Il y a 44 millions de pauvres en Europe : on luttera mieux contre cette pauvreté avec des responsables socialistes qu'avec d'autres. Les droits sociaux, qui doivent progresser encore, auront plus de chances d'être bien défendus par des parlementaires socialistes et social-démocrates, en phase avec les forces sociales, et qui constitueront le groupe le plus puissant du Parlement, que par des parlementaires conservateurs qui les combattent. Il est essentiel que la construction européenne ne se traduise pas par un alignement social vers le bas.

François Mitterrand a fixé le cap lors d'une veille de Nouvel An, s'exprimant ainsi à l'intention de chaque famille. C'est bien de cela qu'il s'agit : construire l'avenir, le façonner avec nos propositions et nos votes pour que l'idéal de justice, de progrès social et de paix que nous portons dans notre conviction reçoive enfin le droit de vie !

## *"La France est notre patrie, l'Europe est notre avenir"*

L'Europe séduit mais elle inquiète. On s'interroge : que changera vraiment l'Acte unique ? Aurons-nous notre place ? Pourrons-nous résister ? A nous d'expliquer sans relâche, sans nier les difficultés, que nous avons de formidables atouts pour gagner. Si l'Europe présentait pour ses membres tellement d'inconvénients et de dangers, tant de pays se bousculeraient-ils pour y entrer et tant d'autres pour la démanteler ? Quand on sait clairement où est l'avenir -et le nôtre s'identifie à l'Europe-, alors on s'engage pour lui, on agit pour lui, on commence à sculpter son visage et finalement on réussit.






# Manifeste socialiste pour l'élection européenne

## projet adopté par la Convention nationale


**Introduction**

**I) L'Europe indispensable**
1) Pour améliorer l'emploi
2) Pour sauvegarder la paix
3) Pour donner ses chance au tiers monde
4) Pour préserver notre identité

**II) Mais pas n'importe quelle Europe**
1) De 1981 à 1986, la reprise de la marche en avant
2) Ecarter les dangers d'une Europe libérale
• Les avantages du grand marché intérieur
• La nécessité de politiques communes volontaristes

**III) Trois priorités fondées sur des valeurs**
1) Relever le défi de l'emploi
a) Promouvoir la recherche, la technologie, l'industrie
b) Favoriser une croissance plus forte et plus équilibrée
c) Harmoniser la fiscalité au service de l'action publique
d) Avancer vers une monnaie commune
2) Développer un modèle européen de société
a) Une Europe de progrès social
b) Faire vivre régions et pays
c) Vers un modèle de démocratie économique
d) Une Europe des consommateurs
e) Une Europe des libertés, à travers l'éducation et la culture
3) Affirmer l'identité extérieure de l'Europe
a) Vers une véritable politique extérieure
b) Une Europe garantissant sa sécurité
c) Solidaires avec le tiers monde
d) Des institutions efficaces, une Europe des citoyens

**IV) Rassembler les forces de progrès**
1) Au Parlement européen
2) Dans la société civile

**Conclusion**


# Introduction

Pour la troisième fois, les Françaises et les Français iront élire, le 18 juin prochain, leurs représentants au Parlement européen. Cette élection sera particulièrement importante car c'est à un véritable choix de société que sera confrontée, dans les années qui viennent, la Communauté européenne.

Cette Communauté sera-t-elle réduite à n'être qu'un grand marché, ouvert à tous les vents du large, où les forces économiques imposeront leur logique au social, au culturel, au politique ? Ou bien évoluera-t-elle au contraire vers une véritable Union européenne où, à travers des institutions démocratiques, c'est la volonté de nos citoyens qui imposera les orientations de l'avenir ? Les Européens laisseront-ils brader, au nom d'un laisser–faire sans principes, leur patrimoine en matière de droits de l'homme, de libertés culturelles, de protection sociale ? Ou bien chercheront-ils à étendre encore ce patrimoine, comme s'y efforcent depuis des décennies les socialistes ?

Le futur de l'Europe peut être très différent selon les orientations qui seront données par les électeurs et les votes qu'ils émettront. Le rôle du Parlement européen sera en effet déterminant dans les années qui viennent car l'Acte unique -nouveau traité européen proposé par François Mitterrand au nom de la France en 1985- a sensiblement accru le pouvoir de décision des députés dans les domaines clés de l'avenir.

Nombre de Français sont des enthousiastes de l'Europe. Mais beaucoup, aujourd'hui encore, la vivent comme une machinerie abstraite, bien loin de leurs préoccupations quotidiennes. D'autres même ont peur d'une Communauté dont ils sentent qu'elle peut mettre en question bien des habitudes, dans des conditions éventuellement douloureuses.

Les socialistes entendent pour leur part, à l'occasion de l'élection du 18 juin, défendre trois idées mobilisatrices et une conviction

• Les grands défis auxquels est aujourd'hui confrontée la France à travers une compétition internationale sans merci, ne peuvent avoir de réponses que dans le cadre de l'Union européenne dont la perspective est envisagée dans l'Acte unique. Cette Union n'est pas une menace pour l'identité de notre pays mais une condition de sa survie.

• Pour autant, tous les chemins ne garantissent pas également l'avenir: une politique européenne qui n'aurait d'autres principes que ceux du libéralisme économique dégraderait les conditions de vie de nombre de nos habitants et multiplierait les exclusions ; au lieu de favoriser l'indépendance de la Communauté, elle conduirait à dissoudre celle-ci dans un ensemble mondial dont la direction nous échapperait complètement.

• L'Europe indispensable doit donc se construire et affirmer son identité en référence à un certain nombre de valeurs : liberté, égalité des chances, solidarité, responsabilité. La garantie concrète de ces valeurs suppose un équilibre réfléchi entre action privée et action publique et, en conséquence, la conduite de politiques communes volontaristes.

• La conviction, alors, c'est que cette perspective, sur laquelle s'accordent déjà l'ensemble des socialistes et des sociaux-démocrates de la Communauté, peut rassembler, bien au-delà, l'ensemble des forces de progrès : une majorité d'action peut exister pour aller vers une société européenne où règne plus de justice, de démocratie et de paix.

# I- L'Europe indispensable

Mutations technologiques majeures, évolutions démographiques incontrôlées, persistance d'inégalités insupportables, risque d'uniformisation culturelle, lancent aujourd'hui au monde quatre défis essentiels. La France, malgré une vitalité et un prestige intacts, ne peut plus apporter isolément, fut-ce à son seul profit, des réponses acceptables à ces défis. Une coopération forte avec nos voisins, incluant des délégations de souveraineté à des institutions communes adaptées aux objectifs à atteindre, est la seule voie qui nous est offerte. Elle conduit à terme à une forme originale d'organisation politique : l'Union européenne.

## 1) Pour améliorer l'emploi

La France connaît aujourd'hui plus de deux millions et demi de chômeurs, la Communauté européenne plus de quinze millions. Des travailleurs qui ont passé toute leur vie dans une entreprise voient soudai-

# POUR L'ELECTION EUROPENNE

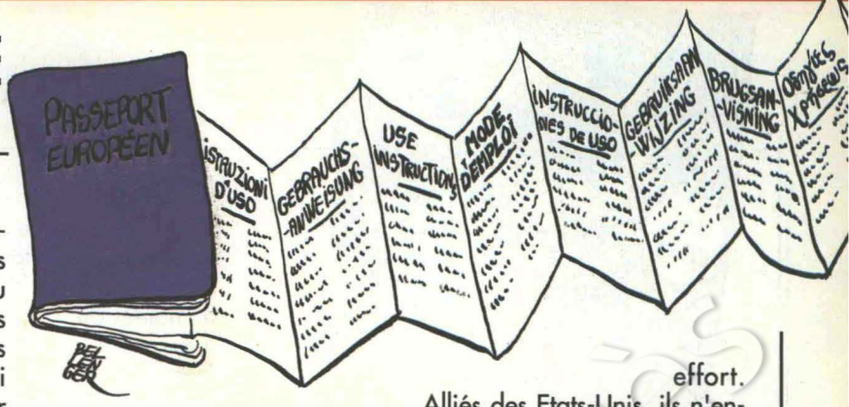


nement celle-ci disparaître ; des jeunes ballottés de stages en stages perdent confiance en eux mêmes et en une société qui les exclut; les femmes plus que d'autres souffrent de la situation de l'emploi.

La monté du chômage a commencé chez nous au milieu des années 60, elle s'est accélérée à partir des chocs pétroliers. Pour une part, un certain nombre de dérèglements internationaux en sont la cause, en particulier au niveau monétaire où la politique impériale américaine a fait durablement retomber sur ses partenaires les effets négatifs d'une gestion laxiste du dollar. Pour une autre part, la plus importante aujourd'hui, nous vivons une période de formidables mutations technologiques, vis-à-vis desquelles la France et ses voisins ont pris souvent du retard.




Face aux Américains ou aux autres puissances économiques émergentes, qui ont engagé une compétition internationale exacerbée, le repli frileux sur nos frontières et le protectionnisme ne nous feraient gagner qu'un peu de temps : le constat deviendrait vite dramatique d'un retard technologique et d'une vassalisation accrus.

Ces dernières années, les salariés de nombre d'industries traditionnelles ont vu décroître leurs effectifs. Mais lorsque les Européens ont réussi à s'exprimer d'une seule voix, dans le textile ou la sidérurgie par exemple, ils ont réussi à maintenir à un niveau raisonnable les pénétrations extérieures. Et si, à l'opposé, les salariés d' Airbus Industrie ou d'Ariane Espace ont vu croître leurs effectifs, c'est aussi qu'une forte coopération européenne avait permis d'obtenir le potentiel de recherche et le volume d'investissement nécessaires pour accroître nos parts de marchés vis-à-vis des pays technologiquement les plus avancés.

Parce qu'ils sont particulièrement soucieux des intérêts du monde du travail, les socialistes comprennent bien les craintes de ceux qui voient disparaître leur poste sans que, trop souvent, aucune alternative sérieuse ne soit ouverte. Mais le maintien à tout prix du même emploi n'est pas toujours possible. Maîtriser, dans la concertation et avec les garanties sociales nécessaires, des évolutions technologiques incontournables, et les maîtriser dans le cadre d'une coopération européenne accrue : telle est pour les socialistes une base essentielle de leurs propositions pour le renouveau de l'emploi.

## 2) Pour sauvegarder la paix

Malgré de premiers résultats et de nouveaux espoirs en matière de limitation des armements, les Américains et les Soviétiques demeurent engagés dans une fantastique course militaire. Les premiers dépensent plus de 7% de leur PNB, les seconds plus de 12%, pour assurer une sécurité qui ne s'en trouve pas mieux garantie pour autant. Dans le même temps, par pays du tiers monde interposés, des confrontations plus directes, voire des guerres locales mais meurtrières, se sont déroulées ces dernières années.

Les socialistes de toute l'Europe sont inquiets du gaspillage de ressources et du contresens politique que représente à leurs yeux cet effort.



Alliés des Etats-Unis, ils n'entendent pas pour autant leur être subordonnés et, au nom d'un "camp occidental" à leadership américain, se voir imposer un modèle de société qui ne correspond pas à leurs aspirations.

La France de De Gaulle a su, à travers le développement d'une force nucléaire stratégique autonome, conforter son indépendance. Aujourd'hui les temps ont changé. Notre effort de défense, pour les mêmes raisons technologiques déjà évoquées, est de plus en plus difficile à poursuivre dans l' isolement. Et de nouveaux progrès vers le désarmement supposent aussi un renforcement de la coopération Ouest européenne : les Européens, Français compris, risqueraient, sinon, de se trouver confrontés à un accord entre les deux Grands qui ne tiendrait pas compte de leurs intérêts propres et les laisserait paradoxalement plus et non moins dépendants qu'ils le sont maintenant.

L'organisation de notre sécurité, c'est à dire le maintien de la paix dans la liberté, le tout au moindre niveau possible d'armement, passe aujourd'hui par une coopération européenne accrue.

## 3) Pour donner ses chances au tiers monde

Dans son discours de Cancun au Mexique, en 1982, François Mitterrand avait clairement posé les termes du problème : qu'un nombre croissant de femmes et d'hommes du tiers monde s'enfoncent dans la misère et le sous-développement est moralement inacceptable, est à terme politiquement dangereux pour la stabilité de la planète, est même économiquement absurde. Mieux se porteront les pays du Sud et mieux se porteront notre économie et notre emploi : "aider le tiers monde, c'est aussi s'aider soi-même à sortir de la crise !"

Les réactions des grandes puissances témoignent à ce jour de leur incapacité à reconnaître une situation qui est faite d'exploitation et de pillage : les Soviétiques se sont, jusqu'à il y a peu, considérés très officiellement comme non concernés ; les Américains proposent de renforcer un libéralisme mondial probablement intéressant pour eux à court terme mais qui ne fait que renforcer les forts et affaiblir les faibles. La France à elle




seule ne peut changer les règles d'un jeu économique et financier qui conduit déjà à ce résultat. Dans les grands forums économiques internationaux, à nouveau seule, l'Europe a un poids suffisant pour faire avancer, en ce qui concerne l'endettement, le prix des matières premières ou la nécessité d'une relance de la croissance mondiale, les solutions d'intérêt collectif indispensables.

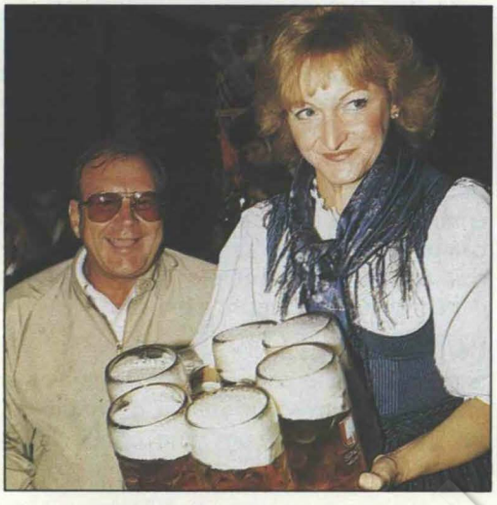

### 4) Pour préserver notre identité

Avec le progrès technologique, la circulation des hommes et la transmission des informations ont été prodigieusement accélérées. De plus en plus la conscience qu'il n'y a qu'une seule terre fait son chemin. Une seule terre, mais laquelle ? Qu'en sera-t-il demain de la diversité des modes de vie et des cultures qui constituent la richesse de notre patrimoine commun ?

Certains chez nous s'effraient du risque de voir la France envahie par des "étrangers". Ceux qui viennent d'Europe ne méritent plus aujourd'hui ce nom. Les autres, ceux qui sont venus chez nous pour fuir le sous-développement, parce qu'aussi longtemps que les richesses n'iront pas aux hommes ce sont les hommes qui iront aux richesses, ceux-là s'intègreront progressivement dans notre société. Bien moins que leur présence, ce sont les réactions de racisme, voire de haine que certains se permettent parfois à leur égard, qui peuvent menacer l'identité de notre pays.

Le véritable risque aujourd'hui est ailleurs. Il est qu'un quasi-monopole technologique des Américains et des Japonais dans les domaines de l'information et de l'espace, les mette en position d'imposer leur culture au monde : il n'existe pas de civilisation technologiquement dépassée qui ne finisse par être rapidement dominée. Là encore, le protectionnisme serait illusoire face aux satellites de télévision directe ! L'Europe doit absolument coopérer pour acquérir une pleine maîtrise de technologies qui dépassent la capacité de chacun de ses pays et organiser à son échelle les productions et les diffusions culturelles qui pourront rivaliser avec l'extérieur.

Le maintien demain de l'identité de la France passe par l'affirmation aujourd'hui de l'identité de l'Europe.

## II- Mais pas n'importe quelle Europe

Lorsque les socialistes sont revenus au gouvernement en 1981, la construction européenne était dans l'impasse. L'entrée du Danemark, de l'Irlande et surtout du Royaume-Uni, n'avait pas été digérée et les débats budgétaires (le "je veux mon argent" de madame Thatcher notamment) empoisonnaient l'atmosphère. La candidature de l'Espagne et du Portugal polarisait d'autres discussions, en particulier agricoles, qui s'éternisaient.

Le dynamisme des propositions déposées par notre pays a permis en quelques années une remarquable relance de l'Europe. Mais si la Communauté s'est dotée de nouveaux moyens d'avancer, encore faut-il éviter les dangers de plus en plus pressants d'un libéralisme sans contrôle.

### 1) De 1981 à 1986, la reprise de la marche en avant

Cette reprise s'est manifestée pour l'essentiel dans trois domaines où les impulsions du président de la République François Mitterrand et du président de la Commission Jacques Delors ont été déterminantes.

Le sommet de Fontainebleau a permis tout d'abord, en juin 1984, de régler à la fois l'irritant problème budgétaire et les bases d'un élargissement réussi. Le Royaume-Uni voyait reconnaître qu'il bénéficiait moins que d'autres du budget européen, sans pour autant que celui ci en revienne au principe des contributions nationales pour son alimentation.

Des conditions d'entrée dans la Communauté étaient définies pour l'Espagne et le Portugal -qui allaient devenir membres à part entière le 1er janvier 1986- de nature à rassurer les Français les plus inquiets à cet égard (décision de mise en œuvre des Programmes intégrés méditerranéens par exemple). Cette entrée devait, à l'épreuve, se révéler bien mieux négociée que celle du Royaume-Uni.

Des programmes d'envergure en matière de technologies avancées étaient lancés : 1984, Esprit, favorisant recherche et développement dans le domaine des technologies de l'information; 1985, Eurêka, favorisant le développement de projets industriels de pointe tous azimuts. Ainsi, l'Europe, malgré la mauvaise volonté budgétaire manifestée par le gouvernement de Jacques Chirac de 1986 à 1988, commençait-elle à se doter des moyens de rester dans la course face aux fantastiques initiatives des Japonais en informatique ou des Américains à travers la guerre des étoiles.

Enfin et surtout, autre conséquence de Fontainebleau, était négocié en 1985, et signé en février 1986 l'Acte unique européen, formidable défi que la Communauté se lance à elle même. L'Acte unique prévoit pour le 1er janvier 1993 la disparition des dernières entraves aux échanges de personnes, de biens, de capitaux ou de services entre les Douze : c'est le grand marché intérieur, qui doit permettre de rivaliser avec les Etats continents américain et soviétique. Il prévoit aussi la mise en œuvre de politiques communes d'accompagnement dans les cinq domaines de la monnaie, du social, de la cohésion régionale, de la technologie et de l'environnement. Afin d'accélérer la mise en place de ces objectifs, les règles de décisions à douze ont été par ailleurs revues en définissant des domaines de vote à la majorité, tandis que le Parlement européen s'est vu octroyer, outre les pouvoirs budgétaires qui étaient déjà les siens, un début de pou-

# POUR L'ELECTION EUROPENNE




voirs législatif et de contrôle, y compris en matière de coopération politique et de sécurité.

Les socialistes peuvent être fiers de l'œuvre accomplie : la dynamique européenne a été relancée ; il faut maintenant s'assurer qu'elle ne sera pas dénaturée.

## *2) Ecarter les dangers du libéralisme*

Il faudra pour cela que, dans les années qui viennent, la totalité du programme de l'Acte unique soit bien réalisée comme prévu, et que les libéraux ne gagnent pas leur pari d'en limiter la mise en œuvre au seul grand marché et à des dérégulations sauvages.

### 2.1 Les avantages du grand marché intérieur

La liste des avantages que peut apporter la réalisation du marché unique européen au 1er janvier 1993 ne manque pas d'être impressionnante.

Les économies et les gains de productivité dont peut bénéficier la Communauté du fait de la suppression des contrôles aux frontières, de la fin des disparités entre les Douze (différences de normes...), de l'ouverture des marchés publics et des marchés des services, des économies d'échelle auxquelles doit conduire l'existence d'un marché de 320 millions de consommateurs, tout cela pourrait représenter, à moyen terme, 4,5 points de croissance supplémentaire du PIB dans la CEE et un million huit cent mille emplois en plus. En utilisant les marges de manœuvre supplémentaires obtenues, pour mettre en œuvre des politiques de croissance coordonnées dynamiques, on pourrait même espérer, selon certaines estimations, arriver à un gain de 7 points de croissance et à 5 millions d'emplois en plus.

Il y a là une perspective de redressement de l'emploi par amélioration forte de la compétitivité mondiale de l'Europe, sans même jouer sur d'autres paramètres possibles telle la réduction de la durée du travail, qui ne peut qu'apparaître motivante.

Mais il est indispensable, pour que cette perspective se transforme en réalité, de ne pas réduire l'Acte unique à la seule dimension du grand marché, comme l'ont fait le gouvernement de Jacques Chirac et sa majorité ou comme veut encore le faire madame Thatcher.

### 2.2 La nécessité de politiques communes volontaristes

Quatre risques majeurs découleraient en effet de ne retenir de l'Acte unique qu'un volet de libéralisme sans règles du jeu.

Les résultats attendus, tout d'abord, supposent que ce soient les entreprises européennes et non les entreprises extérieures qui bénéficient au maximum des effets de taille du grand marché. Concrètement, des interventions communautaires sont indispensables pour apporter une aide publique à la modernisation technologique et réagir avec des moyens appropriés aux situations de concurrence extérieure déloyale. Les subventions d'Etat et le protectionnisme ne sont pas des moyens durables pour camoufler des retards de compétitivité. Mais n'oublions ni les aides que reçoit l'industrie américaine à travers les commandes publiques du domaine militaro-spatial, ni les risques d'une agressivité commerciale croissante des pays du Sud-Est asiatique confrontés à un marché américain de plus en plus difficile à pénétrer. Les socialistes considèrent qu'une politique technologique et industrielle européenne est indispensable pour demain et que la notion de préférence communautaire doit être un élément clé de sa mise en œuvre.

Ensuite il doit être clair que le rapprochement indispensable des législations sociales et du travail ne saurait être synonyme de dérégulation sauvage et, donc, d'alignement vers le bas. On a parfois l'impression, à entendre certains dirigeants de la droite ou certains patrons, que leur rêve demeure de bénéficier en France d'une main-d'œuvre vivant dans les conditions de celle du XIXe siècle ou du tiers monde. C'est la perspective d'une société duale avec ses privilégiés et ses exclus. C'est évidemment inacceptable. C'est de plus totalement absurde car il ne peut plus y avoir de progrès économique sans cohésion et participation sociales : notre compétitivité de demain reposera largement sur la motivation de travailleurs intéressés à la vie de leur entreprise et aux résultats de l'économie et participant activement à l'élaboration de leur devenir.

Par ailleurs, la seule mise en œuvre du grand marché européen conduirait à des réponses tout à fait inacceptables à la question centrale : quels seront en Europe les gagnants de ce grand marché ? Sans politiques précises d'aménagement du territoire et d'aide aux différentes mutations nécessaires, ce risqueraient d'être les régions déjà les moins favorisées et les activités en déclin dont le sort se trouverait encore aggravé. Les socialistes ne veulent pas d'une telle évolution, qui serait d'ailleurs dangereuse pour la Communauté par les mouvements de refus de l'Europe auxquels elle ne manquerait pas, à juste titre, de donner naissance.






Enfin, il appartient aux socialistes plus qu'à d'autres de rappeler que l'être humain ne se réduit pas à un producteur. Une limitation de la construction européenne à la seule dimension du grand marché conduirait à laisser de côté justement ce que le marché n'est pas correctement capable d'appréhender et qui constitue le cœur de la qualité de la vie : l'environnement, la formation, la culture, tout ce qui permet de vivre en dehors du travail et non seulement de travailler pour vivre, tout ce qui distingue l'homme en en faisant un être capable non seulement de survivre mais aussi de créer !

Le choix que nous proposons aux électrices et aux électeurs est celui d'une organisation de la société ne résultant pas du seul jeu de forces économiques soi-disant occultes, en fait aux mains de privilégiés. Notre conception est celle d'une action fondée sur la raison et la maîtrise démocratique de notre avenir : elle demeure valable pour l'Europe comme pour la France.

# III- Trois priorités fondées sur des valeurs

La France, notre vieux pays, célèbre en 1989 le bicentenaire d'une révolution dont l'écho a été mondial. La Déclaration des droits de l'homme a été et reste l'un des fondements majeurs du rayonnement international qui demeure le nôtre. Le socialisme démocratique a les droits de l'homme pour fondement et vise à créer les conditions de leur épanouissement concret. Chez nos voisins comme chez nous, le combat a été le même dans le passé pour faire progresser ces valeurs et l'Europe de l'Ouest peut aujourd'hui se vanter d'être une terre où libertés, démocratie, protection sociale atteignent des niveaux sans égal.

La nécessité de relever au sein de la Communauté européenne les défis qui nous sont posés, tout en évitant les dangers du libéralisme, n'affaiblit donc en rien la volonté de défendre nos acquis et d'en poursuivre l'approfondissement. Simplement il faut donner à notre action européenne, comme à notre action nationale, des objectifs et une stratégie précise.

C'est pourquoi les socialistes français, en accord avec leurs homologues européens, avancent pour l'élection du 18 juin les priorités et les propositions suivantes.

## 1) Relever le défi de l'emploi

Pour des raisons évidentes de cohésion sociale et de respect de la dignité de chacun, c'est la première priorité .

**a) Promouvoir la recherche, la technologie, l'industrie**

Là est la clé de notre maintien dans la compétition internationale et le point de passage obligé pour un redressement durable de la situation de l'emploi.

La remise à niveau de l'Europe dans les domaines de recherche et développement où elle se trouve en retard suppose un encouragement communautaire à la prise de risques lorsque la dimension d'action nationale n'est plus pertinente .
Concrétement, le principe qui a conduit à la définition des programmes Esprit et Eureka doit être systématisé et étendu : l'intervention publique doit venir conforter des opérations associant des acteurs de plusieurs pays de la CEE œuvrant dans des directions jugées prioritaires. L'intensification de l'effort ne doit pas être réservée à l'information mais étendue aux matériaux nouveaux, à la biotechnologie, aux problèmes liés à l'aéronautique, à l'espace et à l'environnement.

Les résultats obtenus par des centres de recherche et des universités dont la coopération doit s'accroître, doivent donner matière au dépot de brevets européens et, pour les produits nouveaux, à la définition directe de normes européennes.

En ce qui concerne l'industrie, les rapprochements auxquels ne manquera pas de conduire la perspective du grand marché doivent être accélérés et encouragés. Ils doivent répondre à une logique industrielle et non à la seule logique qui s'exprime à travers certaines OPA transnationales. Une agence européenne de financement des projets à hauts risques, en liaison avec la Banque européenne d'investissement, pourrait apporter son concours à de tels rapprochements, en contribuant notamment au financement des opérations de rationalisation ou de modernisation associées. L'attention portée aux secteurs des services, notamment liés à la qualité de la vie, devra être accrue.

La Communauté europénne devra également jouer un rôle d'opérateur direct dans la définition de programmes pluriannuels de grand travaux dans des domaines clés et unificateurs tels que les transports (réseaux de TGV, de canaux ...) et les télécommunications (réseaux à larges bandes, réseaux cablés ...).

Le budget de recherche développement de la Communauté comme les capacités de crédit de la BEI devront être accrus en conséquence, bien au delà des disponibilités actuelles.

**b) Favoriser une croissance plus forte et plus équilibrée**

Le grand marché intérieur doit permettre un surplus de croissance et d'emplois, grâce au




dynamisme et aux marges de manœuvre supplémentaires dégagés au niveau européen. Mais l'utilisation de ces marges sera d'autant plus efficace que seront mieux coordonnées les politiques économiques nationales. Une initiative concertée de croissance, à travers une relance tenant compte des situations propres à chaque pays ( état du commerce extérieur, taux d'inflation ...) est

# POUR L'ELECTION EUROPENNE




donc une proposition majeure des socialistes de la Communauté.

Les résultats seront d'autant plus favorables que la recherche et l'industrie auront connu des progrès. Mais le succés de la relance suppose aussi que le pouvoir d'achat de tous suive les évolutions de la croissance et des gains de productivité : l'expérience a bien montré que, sans demande assez forte , l'investissement a vite fait de se ralentir.

Autre domaine où la coordination européenne est indispensable : celui de la réduction de la durée du travail. Le progrès technologique impose celle-ci , sauf à accepter la perspective d'une société duale durablement divisée entre chômeurs et actifs. Discuter au niveau européen des rythmes d'évolution des horaires et des conditions d'utilisation des équipements limite la concurrence à ce qui est extra-européen et peut permettre un recul supplémentaire du chômage en même temps qu'une meilleure organisation du temps libre et de la vie.

De même, une coordination est nécessaire pour la mise en place de la formation professionnelle et technique indispensable à notre compétitivité. Trop souvent, cette formation n'apparait aux entreprises que comme un coût et une charge. Elle est pourtant un facteur qui favorise les évolutions économiques et un progrès tant individuel que collectif.

Enfin, la Communauté, par la comparaison des expériences qui se déroulent dans les différents pays en matière d'aide à la création d'entreprises, de développement local (notamment création de services et d'emplois d'utilité sociale ...), de coopératives etc... peut apporter une information génératrice d'expériences et de dynamismes supplémentaire.

Il convient cependant d'être lucide : l'accélération à laquelle va conduire le grand marché peut avoir ici ou là des effets à court terme négatifs. Le développement transitoire des aides aux secteurs en reconversion ainsi qu'aux catégories les plus fragiles par rapport à l'emploi (femmes, jeunes, étrangers...) doit donc être aussi une réelle priorité, à travers l'accroissement des moyens du Fonds européen de développement régional et du Fonds social européen notamment. L'amélioration de la croissance ne saurait mettre fin au traitement social du chômage. Là encore, la comparaison des expériences européennes en matière de formation et de réinsertion ne peut être qu'enrichissante.

**c) Harmoniser la fiscalité au service de l'action publique**

Une réflexion sur la fiscalité à moyen terme devra définir les niveaux de recettes et de dépenses (Communauté, Etat, collectivités décentralisées) en fonction des objectifs à atteindre. Pour l'immédiat, la suppression des frontières internes à la Communauté nécessite des harmonisations fiscales préalables, difficiles pour tous les pays, et dont les conditions doivent être préalablement définies si les objectifs de croissance et d'emploi doivent être atteints. Les réalisations envisagées en matière technologique ou sociale supposent par ailleurs des financements incompatibles avec la paupérisation des finances publiques dénoncée par Michel Rocard et à laquelle conduiraient les déréglulations sauvages envisagées par les libéraux, madame Thatcher notamment.

Ainsi la libre circulation des capitaux et des services -prévue pour le 1er juillet 1990 et dont les effets sur l'investissement peuvent être positifs- suppose-t-elle un certain nombre de contreparties :

- un accord sur l'approfondissement de la coopération monétaire européenne, faute de quoi risqueraient d'apparaitre des instabilités non maitrisables ;
- un rapprochement accru des attitudes commerciales et financières vis-à-vis des pays extérieurs à la Communauté ;
- une harmonisation précise de la fiscalité de l'épargne ; la généralisation de la retenue à la source et des contrôles est indispensable pour éviter l'apparition inacceptable de paradis fiscaux et de situations où seuls les revenus du travail seraient taxés.

De même, le rapprochement des taux de TVA et des accises -que les socialistes considèrent comme incontournable car il conditionne la suppression des frontières intérieures- ne saurait se faire dans n'importe quelles conditions. La proposition de voir les Douze situer leur taux supérieur de TVA dans un intervalle trop large apparaît ainsi comme lourd de détournements de trafic et de délocalisations industrielles possibles, sans parler du problème des ventes par correspondance.

La poursuite des négociations devra permettre de trouver une solution où chaque pays fera sa part du chemin et de l'effort !

Les harmonisations fiscales nécessaires supposeront des évolutions dans tous les pays. Ce peut être une occasion pour chacun d'actualiser sa fiscalité nationale en progressant vers davantage de justice sociale et d'équité.

**d) Avancer vers une monnaie commune**

Les socialistes sont convaincus qu'un développement de la croissance et de l'emploi en Europe implique des institutions et des marchés financiers solides et bien contrôlés.

Le marché unique des capitaux et des services doit reposer sur des régles communes et homogènes, concernant l'ensemble des intervenants, européens et non européens. Il constitue un gage d'efficacité et de concurrence mais aussi une chance à saisir et un défi pour les professions concernées.

Il implique un renforcement de la coopération monétaire européenne. Les socialistes considèrent que l'écu doit devenir à terme la véritable monnaie de la Communauté et servir de base à la constitution, avec le dollar et le yen, d'un système mondial rénové. Les premiers pas à faire concernent la gestion commune des réserves et l'élargissement du rôle de l'écu.

L'institution monétaire communautaire qu'il faudra mettre en place aura pour mission, sous contrôle de l'autorité politique appropriée, d' équilibrer dans ses interventions le souci de la stabilité monétaire et l'accompagnement du dynamisme économique.

L'union monétaire ainsi conçue, loin d'obérer l'autonomie politique des Etats membres, peut leur permettre -comme le montre l'exemple des Etats-Unis- de conduire sans déséquilibre des stratégies de développement différenciées.

Les socialistes considèrent que les propositions contenues dans le rapport récemment présenté par Jacques Delors constituent une bonne base de discussion vers leur objectif. Ils souhaitent que, dès le sommet de Madrid du mois de juin, le plus grand nombre possible de pays de la Communauté s'engagent dans cette voie.

Fondation Jean Jaurès




## 2) Développer un modèle européen de société

Le modèle européen existe déjà. Il doit faire entrer ses valeurs davantage dans le concret pour être, plus encore, un exemple.

**a) Une Europe du progrès social**

C'est dans le domaine social que résident les plus grandes divergences entre les forces conservatrices et les forces de progrès. Pour ces dernières, le social n'est pas un plus qu'on peut fournir quand l'économie va bien, il est à la fois un objectif et une condition du développement. La politique sociale ne doit pas devenir le chapitre laissé pour compte de l'Acte unique mais être au cœur d'une construction européenne qui demande l'adhésion des citoyens et donc la justice et la cohésion sociales : sans Europe sociale, il n'y aura pas d'Europe.

Mais l'Europe ne peut être construite seulement par le haut. L'Europe sociale ne se réalisera pas sans que les salariés de la Communauté ne se soient mobilisés pour la vouloir et en préciser les objectifs.

L'unification de l'Europe ne suppose pas, cela dit, l'uniformisation des habitudes ou des droits de chaque pays. Des harmonisations seront quand même nécéssaires et il faudra alors veiller à ce qu'elles ne se fassent pas vers le bas mais vers le haut. Pour cela, les socialistes entendent reprendre à leur compte la notion d'une charte des droits fondamentaux bénéficiant à l'ensemble des travailleurs européens. Elle regrouperait, sur la base de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes, les droits à :

• un contrat de travail comprenant une définition des horaires, offrant congés payés et protection sociale et garantissant un salaire minimum ;

• une protection sociale et la préservation de la santé, couverture des risques maladie et accidents du travail, prestations familiales, revenu minimum, retraite, généralisation des mesures d'hygiène et de sécurité ;

• l'association et la représentation, précisant notamment les modalités d'exercice du droit de grève, de l'information et de la consultation des organisations syndicales représentatives des salariés;

• la formation professionnelle prévoyant la possibilité de disposer d'un crédit formation, la reconnaissance des formations professionnelles et des qualifications acquises dans les Etats membres.

Des propositions seront faites pour que ces droits fondamentaux soient garantis, grâce à des directives cadres définissant objectifs à atteindre et priorités à respecter dans chaque domaine

La négociation collective, principe général et aussi moyen d'élaboration et de concrétisation des directives cadres, devra trouver une place accrue tant au niveau européen (où le dialogue syndicat-patronat est indispensable et doit pouvoir déboucher sur des conventions collectives européennes) qu'au niveau des branches ou secteurs (qui sont le bon niveau d'appréhension des conséquences du marché intérieur). En aucun cas le contenu des directives ne pourra être opposé aux réglementations nationales si, sur un point précis, celles-ci se révélaient plus favorables aux travailleurs.

Des mesures et des aides communautaires particulières seront prévues pour les pays partant de la situation la plus défavorable.

Tout programme de recherche et de développement, tout projet de concentration, devra obligatoirement comporter une part consacrée à l'analyse de ses conséquences sociales.

Une telle politique aura un coût, diront certains. Certes, mais la conviction des socialistes est que ce coût sera inférieur aux avantages, de société et économiques, qui en résulteront.

**b) Faire vivre régions et pays**

L'équilibre régional est aussi important que l'équilibre social, l'accroissement des écarts entre régions et pays serait aussi insupportable qu'entre individus.

Dans les chances d'une ville ou d'un pays, autant que les coûts salariaux, comptent heureusement aussi la qualité des infrastructures, des services publics, du niveau de formation. L'aménagement du territoire est par conséquent une nécessité européenne comme nationale. Il doit concerner aussi bien les agglomérations urbaines (problèmes de transport, d'habitat) que l'espace rural (où il faut parfois lutter contre la désertification). L'aide aux régions les moins favorisées doit demeurer, à travers les fonds structurels, une des priorités importantes du budget européen. A cet égard, la décision prise à Bruxelles, en février 1988, de doubler d'ici à 1992 le budget des fonds structurels -décision que Jacques Chirac a combattue en s'opposant jusqu'au dernier moment au relèvement du plafond des ressources communautaires- va sans aucun doute dans la bonne direction.

Dans le monde rural, l'Europe intervient d'abord aujourd'hui par la politique agricole commune. Créée dans une situation de pénurie, la PAC ne pouvait subsister inchangée face aux excédents. Et la première proposition faite par certain ministre du gouvernement Chirac d'envoyer ces excédents dans le tiers monde conduisait plus à une assistance dangereuse qu'à une quelconque aide au développement !

Le choix alors était simple : limiter les garanties à certaines quantités... ou laisser jouer le marché. Les socialistes ont préféré la première solution à la deuxième, qui aurait éliminé des centaines de milliers de petits exploitants et accéléré à la désertification rurale. Les quotas laitiers ne sont peut-être pas un bon système, ils sont le moins mauvais des systèmes. Il en est de même des "quantités maximales garanties" adoptées ensuite pour d'autres produits.

Ces mécanismes de maîtrise des volumes de production étant en place, les socialistes chercheront à les affiner dans le sens d'une plus grande différenciation selon les pro-



duits, en plafonnant les aides, en exonérant des taxes pour un certain volume par producteur, afin de réduire les inégalités.

Mais il reste bien des problèmes non résolus et les socialistes proposeront par exemple :

• que les produits pour lesquels existe un déficit continuent d'être encouragés, la notion de sécurité alimentaire doit exister même pour l'Europe ;

• que la Communauté réagisse fermement dans les négociations mondiales où elle doit affirmer sa vocation exportatrice, qu'elle ne se laisse pas prendre des parts de marchés par des concurrents moins scrupuleux, qu'elle ne laisse pas mettre en cause la notion de préférence communautaire alors qu'elle est le premier importateur alimentaire mondial ;

• que l'accent soit mis sur le côté qualitatif de l'agriculture, fin d'une course au rendement qui détruit l'environnement, attention portée à l'équilibre du territoire (zones difficiles, installations de jeunes...) ;

• que les filières agro-alimentaires, où se crée une grande partie de la valeur ajoutée finale, bénéficient d'un intérêt égal à celui des autres industries.

La création de "l'Europe bleue" en 1993 a constitué une avancée positive pour le monde de la pêche. Aujourd'hui l'Europe se trouve confrontée au difficile problème de la gestion de la ressource. Les mesures restrictives, nécessaires, doivent prendre ne compte non seulement les données biologiques mais aussi l'importance socio-économique de la pêche dans les régions concernées.

Parmi les régions françaises, les DOM méritent une attention particulière. Ils ont un important retard de développement et des économies fragiles qui nécessitent des mesures d'adaptation et des dérogations indispensables jusqu'à ce que leur niveau de développement permette l'application des dispositions relatives au nouvel espace économique européen.

Les régions françaises d'outre-mer appartiennent de fait à deux mondesn : celui des nations développées et celui des économies en voie de développement. Elles doivent bénéficier de l'augmentation prévue des crédits des Fonds structurels européens et de toutes les mesures visant à leur meilleure insertion dans leur environnement régional. Elles doivent être le pivot des coopérations régionales et le relais du dialogue Nord-Sud. Pour assurer ce rôle, il est nécessaire de préserver la responsabilité des collectivités locales et de doter les DOM de tous les moyens d'information disponibles dans la CEE, notamment les euroguichets.

De même, l'association des territoires d'outre-mer à l'Europe doit encourager leur développement dans le respect de leurs spécificités grâce notamment aux crédits du Fonds européen de développement.

Le problème de l'équilibre du territoire pose immédiatement la question de l'environnement, question majeure qui engage l'avenir de notre planète : l'humanité prendra-t-elle conscience à temps que le type de développement qui est le nôtre risque, à terme, de mettre en péril notre survie collective en tant qu'espèce ?

Du très local (les déchets), au très européen voire mondial (pollution des rivières et des mers, équilibre de l'atmosphère), les actions à entreprendre sont de deux types : réparer (ce qui peut créer des emplois utiles) mais aussi prévenir en instaurant des moyens de production et des modèles de consommation ne nuisant pas à l'environnement. La perspective du 1er janvier 1993 ouvre à cet égard une occasion exceptionnelle de créer des normes nouvelles protégeant mieux la santé, la sécurité, l'environnement : des normes, bien sûr, dont seuls les électeurs européens peuvent être juges n'en déplaise aux producteurs américains de veaux aux hormones !

Les socialistes sont à la fois partisans d'avancées spectaculaires vers une gestion internationale des problèmes d'environnement et désireux d'intensifier le contrôle du Parlement européen sur ce secteur.

Parmi les problèmes importants figurent :

• le changement climatique : il convient de lutter contre les effets de serre provoqués par le dioxyde de carbone et autres substances qui provoquent une hausse de la température atmosphérique ;

• la protection de la couche d'ozone : il faut arrêter progressivement les émissions de CFC dans l'atmosphère pour reconstituer la couche d'ozone sur l'Antartique et établir un programme intensifiant la recherche consacrée à l'ozone dans la stratosphère ;

• La pollution atmosphérique : il faut réduire les émissions de dioxyde de soufre et d'oxyde d'azote provenant des grandes installations de combustion, des émissions des gaz d'échappement automobile et de camions, et promouvoir la distribution d'essence sans plomb ;

• la conservation des ressources biologiques des océans, la protection des ressources et des mesures pour réduire au minimum les attaques contre l'environnement marin, ainsi que la pollution par tous les déchets versés dans la mer, en particulier tous les déchets de sustances toxiques d'origine terrestre y compris par le contrôle de l'emploi des engrais ;

• les catastrophes écologiques : il faut élaborer des règles communes de sécurité et articuler un système d'alerte rapide ;

• le développement et la recherche : il faut promouvoir les technologies compatibles avec le strict respect de l'environnement et qui empêchent la progression de la contamination, avec de nouvelles politiques de promotion de la réutilisation ou du recyclage des ordures ;

• les moyens pour lutter et prévenir les dangers de désertification dans de nombreuses régions d'Europe dûes à l'érosion et aux incendies de forêts ;

• la protection contre les radiations, l'adoption de normes communes pour la centralisation et le stockage des déchets nucléaires.

Là encore, un cadre strict de directives est nécessaire. Mais la soumission à la loi est aussi importante que la loi elle-même : c'est pourquoi les socialistes proposeront la création d'un "Institut communautaire pour l'environnement", organisme de surveillance indépendant.

**c/ Vers un modèle de démocratie économique**

Pionnier en matière de libertés, de démocratie politique et de protection sociale, l'Europe n'en est encore qu'aux balbutiements en matière de démocratie économique. Le scandale qui fait que le citoyen perd tout droit à la parole ou presque lorsqu'il franchit la porte de son entreprise ou qu'il est question des choix à long terme du pays n'est pas nouveau. Aujourd'hui, alors que le niveau de formation de tous s'est






élevé et que, plus que jamais, le développement devra faire appel à la créativité de chacun, la situation n'est plus aceptable. Etendre le champ de la démocratie a été une priorité constante des socialistes. Le passage à la dimension européenne offre l'occasion de pas nouveaux.

Par delà le droit à l'information, consultation et négociation des travailleurs, c'est un véritable droit de regard sur la décision dans l'entreprise qu'il conviendra d'introduire dans les domaines les plus importants : salaires, conditions de travail, mutations technologiques, formation...

Il faut aller vers la constitution d'entreprises européennes. La création de groupements européens d'intérêt économique (GEIE), qui sera possible à partir du 1er juillet 1989, représente un pas interessant en ce sens. Le projet de société de droit européen envisagé par Jacques Delors, avec plusieurs formes possibles de participation des travailleurs selon les pays, est à encourager. On peut imaginer que, progressivement, ce projet ne soit pas seulement facultatif mais étendu à l'ensemble des entreprises des douze pays.

Les socialistes assureront également la promotion d'un grand secteur de l'économie sociale qui œuvrera en complémentarité avec le secteur public et les entreprises privées.

Les mutuelles, coopératives et associations ont dans le passé aidé, à travers toute l'Europe, à l'émancipation de la classe ouvrière. Aujourd'hui elles ont besoin de prendre un nouvel élan afin d'apporter témoignage que la réussite économique peut se conjuguer avec nos valeurs de solidarité et de responsabilité.

Dans le même esprit, on doit envisager au niveau macro-économique :

• une gestion régionale tripartite des problèmes posés par la fermeture ou la conversion de grandes entreprises ;

• une gestion multipartite (incluant les élus locaux) des Fonds structurels européens ;

• la mise en place d'un organisme européen de prévision et de programmation élaborant des scénarios en concertation et avec la participation des partenaires sociaux (à mettre en place pour préparer le 1er janvier 1993 et s'intéressant notamment aux problèmes technologiques et d'évolution de l'emploi).

De telles propositions supposent bien sûr une vraie reconnaissance du fait syndical, y compris dans les PME et les services. Les socialistes sont convaincus qu'une véritable participation à la décision économique est la meilleure manière de favoriser le renouveau d'un syndicalisme représentatif et responsable.

### d/ Une Europe des consommateurs

La mise en œuvre de l'Acte unique va créer un nouvel ensemble de 320 millions de consommateurs. L'Europe des consommateurs doit progresser au même rythme que l'Europe des biens et des services et prendre en compte le citoyen dans sa vie quotidienne.

Tout retard pris dans ce domaine pourrait générer un sentiment de méfiance justifié des Français vis-à-vis de la construction européenne.

La politique européenne de la consommation relève autant des nécessités de la démocratie économique que du fonctionnement de l'Europe sociale et contribue à définir la notion de citoyenneté européenne.

Partant de ce constat, nos objectifs sont les suivants

• La Communauté doit définir les règles de prise en compte des intérêts des consommateurs qui s'imposeront au marché intérieur. La sécurité des produits et des services, la qualité des denrées alimentaires, l'accès à la justice des consommateurs, notamment en cas de litiges transfrontaliers devront faire l'objet de règles communautaires qui amélioreront de manière perceptible la vie quotidienne des citoyens que nous sommes.

• La crédibilité de l'Europe des consommateurs et le partenariat économique et social qu'elle implique devront se traduire par la mise en place d'une instance de concertation, le Conseil européen de la consommation où siègeront, comme cela se fait en France depuis 1983, professionnels et associations de consommateurs.

La France qui dispose d'un droit de la consommation moderne et développé doit jouer un rôle moteur dans la construction de l'Europe des citoyens consommateurs afin qu'ils puissent se reconnaitre et se définir par des valeurs communes et des droits physiques , juridiques et économiques les plus élevés possible.

### e/ Une Europe des libertés à travers l'éducation et la culture

Une Europe fondée sur les droits de l'homme et la volonté de les concrétiser doit payer d'exemple en matière de libertés. La perspective de la suppression des frontières internes aux Douze suppose des rapprochements des règles de droit qui appellent une attention particulière :

• une "Déclaration communautaire des droits de l'homme" devrait rappeler les droits fondamentaux de tout citoyen européen, qui pourrait s'en prévaloir devant la cour de justice de Luxembourg ;

• la coordination des actions nationales contre la grande délinquance et le terrorisme doit avoir pour souci l'efficacité mais aussi le respect du droit ;

• le rapprochement des politiques en matière d'immigration et de droit d'asile doit se faire avec la volonté de garantir sécurité, égalité des droits sociaux, possibilité d'accès à la nationalité pour tous les étrangers en situation régulière.

La liberté de saisine individuelle de la cour européenne des droits de l'homme offre dès aujourd'hui sur tous ces sujets une garantie irremplaçable.

Mais le combat pour les libertés s'affirme aussi à travers une éducation qui doit trouver un juste équilibre entre le respect des personnalités et la connaissance des autres. Le droit à une formation y compris permanente et récurrente fait partie aujourd'hui des droits fondamentaux. Les programmes doivent permettre une meilleure connaissance de l'histoire des autres pays, inclure un apprentissage plus rapide des langues (dès le primaire en France), faciliter une reconnaissance mutuelle des diplômes. Les programmes existant d'échange et de coopération (d'étudiants, d'enseignants, de jeunes tels Erasmus, Comett ou Yes) doivent être largement renforcés. On peut imaginer qu'un cycle d'étude ne soit pas terminé avant un séjour au moins à l'étranger.

De même, la culture est un élément fondamental de la liberté. Ce n'est pourtant qu'en 1982, à l'initiative de la France, qu'a eu lieu la première rencontre des ministres de la Culture de la Communauté ! Pour l'Europe, il y a aujourd'hui un double défi culturel :

• trouver un juste équilibre entre sa diversité indispensable et l'unité qu'apporte son histoire et ses valeurs ; cela suppose de multiplier rencontres, festivals, colloques...

• définir une ligne de résistance face à l'envahissement croissant des cultures exté-

Collection Jean Jaurès

rieures ; aujourd'hui les USA importent 1% de leur production audiovisuelle, la Communauté 30%... largement des USA !

Relever ce défi suppose une maîtrise technologique suffisante des supports audiovisuels : d'où l'importance de l'encouragement aux normes européennes et au système européen de télévision haute définition ainsi qu' au programme Eureka audiovisuel proposé par le président de la République... Cela suppose aussi, par delà le soutien nécessaire aux créateurs et aux artistes, des aides à la production et à la diffusion que seule la puissance publique est en mesure d'organiser.

Développer un modèle européen de société c'est, pour les socialistes, poursuivre à l'échelle aujourd'hui indispensable, un combat plus que centenaire. Europe et socialisme sont aujourd'hui totalement imbriqués car il ne saurait y avoir d'identité sans projet, pas plus que de projet sans identité.

## *3) Affirmer l'identité extérieure de l'Europe*

Développer un modèle original de société suppose aussi la capacité de s'affirmer vis-à-vis de l'extérieur, particulièrement à l'égard des deux grandes puissances et de la logique des blocs.

**a) Vers une véritable politique extérieure**

La politique extérieure de la Communauté est aujourd'hui pour l'essentiel une politique commerciale commune vis-à-vis des pays tiers. Cette politique prendra de plus en plus d'importance au fur et à mesure que s'achévera la réalisation du marché unique, car c'est elle qui marquera notre volonté de ne pas laisser la Communauté se dissoudre dans une vaste zone de libre échange continentale ou mondiale.

Pour les socialistes, la politique commerciale commune doit reposer sur deux principes simples : la règle de la stricte réciprocité dans les discussions avec les autres puissances industrielles, la pratique de la préférence communautaire lorsque des concurrences déloyales apparaissent. La Communauté ne doit donc pas hésiter à utiliser les moyens qui lui sont confiés par les traités pour répondre à ces situations.

A ceux de nos partenaires qui s'inquiètent du repli sur soi auquel pourrait inciter la réalisation du marché unique nous disons : ne craignez rien, nous ne voulons pas d'une Europe forteresse ; mais nous leur disons avec la même netteté : nous ne voulons pas non plus d'une Europe passoire !

Cela étant, l'évolution vers l'Union européenne devra conduire la Communauté à s'affirmer aussi de plus en plus à travers une diplomatie commune, déjà envisagée dans l'Acte unique.

Cette diplomatie devra poursuivre son élaboration sur cinq champs privilégiés :

- en direction des pays de l'Europe occidentale non membres de la Communauté, qui devront pouvoir, lorsqu'ils le désirent, lui être très étroitement associés ;
- en direction de "l'autre Europe ", car les socialistes ne tiendront jamais pour irréversible le fait accompli du partage de Yalta : pour la géographie et la culture, pour l'audiovisuel comme pour l'environnement, il a y une seule Europe ;
- en ce qui concerne un certain nombre de points chauds ou de lieux d'affrontement de la planète -au Proche-Orient, en Amérique centrale, en Afrique australe notamment- l'existence d'une Europe parlant d'une seule voix, au nom des droits de l'homme, peut aider à dégager les conflits d'une approche trop exclusivement Est-Ouest qui rend plus difficile leur résolution ;
- enfin, particulièrement important apparaissent aux socialistes les deux champs de la sécurité et du tiers monde, auxquels ils continueront d'accorder un intérêt privilégié.

**b) Une Europe garantissant sa sécurité**

La tradition socialiste est celle de la paix et du désarmement mais aussi celle du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et des droits de l'homme. Contribuer à faire avancer de pair la paix et la liberté est le défi que nous entendons relever. Cela suppose que soit organisée notre sécurité. Celle-ci doit être cherchée au plus bas niveau possible d'armement compatible avec le niveau d'efficacité jugé nécessaire. La mise en œuvre de ce principe de stricte suffisance dans l'effort de défense est rendue possible par le rôle central joué par la stratégie de dissuasion, toute entière orientée vers l'objectif non pas de gagner la guerre mais de l'éviter. Notre sécurité s'organisera de plus en plus à la dimension d'une Europe qui devra affirmer collectivement, par rapport à ses alliés aussi, ses intérêts et sa volonté propre.

La coopération franco-allemande constitue le cœur d'une future défense européenne. Son renforcement a déjà été engagé grâce à l'initiative du président de la République de créer, dans le cadre du Traité de l'Elysée, un Conseil de défense commun ; il doit être poursuivi. Mais il doit être clair que cette coopération est ouverte à tous les autres pays de la Communauté qui en partagent les objectifs.

La Communauté elle-même doit accorder plus d'importance aux dimensions politique et économique de sa sécurité : analyse des menaces et rapprochement des points de vue de politique étrangère d'une part, coopérations industrielles accrues en matière de construction d'armement d'autre part,






afin de garantir au maximum l'indépendance future de l'Europe.

La définition de positions et de propositions communes par rapport aux négociations qui s'engagent en matière de désarmement, notamment conventionel (réduction vers l'équilibre diminuant les capacités d'offensive, mesures de confiance...) est un autre impératif.

Enfin il faut engager, avec tous les partenaires qui le souhaitent, le renforcement de l'UEO - organisation européenne spécialisée dans les problèmes de défense - dans la perspective d'un système européen de défense fondé sur une dissuasion nucléaire minimum et un équilibre conventionnel au plus bas niveau possible.

L'Union européenne de demain ne saurait en aucun cas viser à rivaliser avec les deux superpuissances dans le domaine militaire, mais elle doit être un partenaire dans tous les cas respecté.

**c/ Solidaires avec le tiers monde**

La Communauté possède avec nombre de pays du tiers monde des liens historiques et culturels importants. Elle a besoin d'eux pour quantité de ses matières premières. A l'inverse, il est frappant de voir à quel point les dirigeants du tiers monde souhaitent "plus d'Europe" pour échapper à la logique économique et militaire des blocs : ni le libéralisme à l'américaine, ni le collectivisme à la soviétique ne peuvent permettre de sortir du sous-développement, et moins encore des conflits régionaux longtemps entretenus par ces deux puissances ! La Communauté en tant que telle, dégagée de l'image coloniale encore attachée à certains pays membres, peut représenter par sa prise en compte du social et du culturel, un partenaire très recherché, pour le bénéfice de tous.

Déjà la Convention de Lomé- qui associe la Communauté à 66 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique- a su donner un visage renouvelé des relations Nord-Sud : coopération sur pied d'égalité, acceptation de l'entrée non taxée de la plupart des produits des pays associés et ce sans réciprocité, mécanisme du "STABEX" garantissant les recettes d'exportation de certains produits, aide pluriannuelle à de véritables stratégies de développement (notamment alimentaires). La renégociation en cours doit concrétiser encore ces principes, qui sont valables pour la coopération avec l'ensemble des PVD. Les mesures suivantes doivent notamment être envisagées :

• allègement substantiel de la dette des pays les plus pauvres et création de facilités pour les balances des paiements (sans que l'urgence de ces problèmes éclipse ce qui est la vocation première de la Convention, la coopération pour le développement) ;

• renforcement dans les stratégies de développement discutées en commun du volet participation des populations et acteurs sociaux (ce qui implique l'attention pour les facteurs culturels, les coopérations décentralisées, le rôle des ONG...) ;

• importance accrue accordée aux coopérations régionales, à la démographie, à la défense de l'environnement (limitation et contrôle des transferts de déchets du Nord au Sud notamment).

La Communauté devra procéder avec les pays à qui la lient des accords de coopération (pays de la Convention de Lomé, mais aussi pays méditerranéens, pays latino-américains, Asie du sud-est, Inde et Chine) à l'examen des conséquences possibles de l'Acte unique. Les crédits qu'elle apportera à la future convention de Lomé IV seront un bon indice de l'intérêt qu'elle apporte à la coopération Europe-tiers monde.



**d/ Des institutions efficaces, une Europe des citoyens**

Il n'y a pas d'affirmation extérieure et intérieure de l'identité de l'Europe sans des institutions politiques fortes. Sans elles, l'Acte unique ne conduirait qu'à un grand marché ouvert à tous les vents du large, personne ne serait en mesure de décider les politiques communes indispensables : ce serait le triomphe du libéralisme absolu et ce n'est d'ailleurs pas un hasard si madame Thatcher se bat aujourd'hui avec une telle fougue contre tout nouveau pouvoir de décision confié aux instances communautaires.

Pour les socialistes, le renforcement de ces instances n'est pas antagoniste mais complémentaire du maintien des identités nationales : encore une fois, le but n'est pas de centraliser ni d'uniformiser l'Europe mais d'en faire une dimension d'enrichissement et de renforcement mutuel. Nous devons nous sentir demain citoyens de France et d'Europe. Le souci doit être alors d'avoir des institutions à la fois efficaces et démocratiques.

Efficacité : le vieux et stérile débat sur fédération ou confédération, vote à la majorité ou vote à l'unanimité doit aujourd'hui être dépassé. Il l'est d'ailleurs déjà dans les faits.

Les socialistes proposent à cet égard une règle simple : qu'une fois que les Etats se sont mis d'accord sur un grand objectif, ils acceptent la décision à la majorité quant aux chemins à emprunter pour l'atteindre. Cette démarche est déjà prévue dans l'Acte unique pour la réalisation de nombre des dimensions du marché intérieur. Elle existe de fait pour la gestion de la politique commune de recherche. Elle doit être systématisée dans tous les autres domaines nécessaires.

Démocratie : aujourd'hui nombre de décisions sont prises par les ministres des Douze sans que subsiste un réel contrôle des parlements nationaux et que soit encore suffisant celui du Parlement européen.

A travers la "procédure de coopération", l'Acte unique a marqué un premier renforcement des pouvoirs du Parlement européen. Une autre règle simple proposée par les socialistes est que celui-ci doit se voir confier un droit de contrôle et d'initiative sur tous les sujets qui échappent aujourd'hui aux parle-

ments nationaux. Concrètement, la procédure de coopération aujourd'hui prévue dans l'Acte unique pour l'achèvement des objectifs liés à la réalistion du marché intérieur doit être progressivement étendue aux autres domaines. Et le Parlement européen doit se voir reconnaître le droit de soumettre au conseil des propositions de lois.

Face au conseil des ministres qui représente les Etats, le Parlement européen, qui représente les citoyens, devrait donner son investiture au président de la Commission, qui représente la Communauté. Le président de la Commission devrait intervenir dans la composition de son équipe.

Enfin, il convient de développer rapidement le sentiment d'une citoyenneté européenne, qui rende les habitants de la Communauté davantage conscients de leur appartenance nouvelle.

Après l'introduction du passeport européen, la suppression de tout contrôle aux frontières internes ira dans ce sens de même que le développement du tourisme intra-européen, la multiplication des rendez-vous culturels, la présence d'équipes communautaires à certains rendez-vous sportifs, la création d'un statut d'association de droit européen.

Il faudra également accorder dès que possible le droit de vote municipal à tous les ressortissants de la Communauté (moyennant une certaine durée de séjour). De même, pour l'élection du Parlement européen, les ressortissants communautaires devront pouvoir voter pour les candidats ou les listes de leur pays de résidence.

En France, l'établissement d'un nouveau mode de scrutin (à la proportionnelle régionale par exemple) doit conduire à rapprocher l'élu européen de ses électeurs. La vocation de capitale européenne de Strasbourg, siège du Parlement européen, doit être défendue et développée symbolisant ainsi le mouvement de construction de l'Europe.

A terme, c'est une véritable Union européenne, aux structures sans précedent historique, qu'il s'agit de faire émerger, facteur à la fois de dépassement et d'épanouissement de nos vieilles nations. L'union politique de l'Europe doit être mise à l'ordre du jour. Pour nous, socialistes, l'affirmation d'une véritable Europe des citoyens, avec des institutions démocratiques, dans laquelle nous pourrons tous exercer le droit de vote en tant qu'Européens, est la clé de voûte de l'Europe que nous voulons construire. Plus l'Europe gagnera en importance plus le parlement européen sera fort. La construction de l'Europe n'est pas seulement l'affaire des gouvernements et des experts, elle doit aussi être celle des citoyens d'Europe. Des traités supplémentaires seront donc nécessaires. Leur élaboration devra être engagée dès que possible en ce qui concerne la monnaie et de nouvelles évolutions institutionnelles ; le domaine de la défense devra ensuite être pris en considération. Ainsi se réalisera peu à peu le rêve des pères fondateurs de l'Europe, pôle de civilisation et de paix.




# IV- Rassembler les forces de progrès

La perspective d'une Europe affirmant son identité propre par rapport aux deux Grands, identité fondée sur les droits de l'homme et la volonté de les concrétiser, est une perspective de nature à permettre de rassembler l'ensemble des forces de progrès des douze pays de la Communauté. Ceux qui, aux extrêmes de l'échiquier politique, continueront de vouloir promouvoir exaltation nationale ou repli sur soi de notre pays, seront sans nul doute jugés naturellement par les électeurs pour ce qu'ils sont : des passéistes. Mais, ceux qui, derrière le drapeau du libéralisme économique, entendent laisser dissoudre notre identité dans un marché sans volonté et sans principes, dont le devenir serait en réalité décidé par des forces extérieures, ceux là doivent être combattus avec vigueur car leur politique conduit au renoncement de la France.

L'action des élus socialistes se fixera en conséquence deux niveaux

## 1- Au Parlement européen

Les socialistes continueront d'inscrire leur activité dans le cadre du groupe rassemblant les socialistes et sociaux-démocrates des Douze, le seul à avoir des élus de tous les pays. Ce groupe aujourd'hui le plus puissant au Parlement , doit voir son influence encore renforcée pour que, dans le cadre d'une assemblée aux pouvoirs plus étendus qu'en 1984, les orientations qu'il soutiendra l'emportent sur celles des conservateurs et des libéraux.

Les socialistes chercheront comme ils l'ont toujours fait dans le passé l'accord avec le plus grand nombre des autres forces de gauche, notamment les composantes du mouvement communiste européen acquises à la construction de l'Europe. Ils s'engageront pour renforcer les structures et les capacités d'action de l'union des PS de la Communauté. Ils s'efforceront de passer, lorsque ce sera possible, des compromis dans le sens de leurs objectifs avec les autres groupes ou fractions de groupes liés au mouvement syndical et sensibles aux thèmes de l'égalité des chances et de la solidarité.






### 2- Dans la société civile

Sur le terrain social les élus socialistes contribueront à faire associer aux processus de décision communautaire les forces vives de nos pays : les organisations syndicales d'abord, rassemblées ou non au sein de la Confédération européenne des syndicats, qui partagent avec eux de très nombreux objectifs, le monde associatif ensuite, qu'il intervienne sur le terrain de l'éducation, de la culture, des loisirs ou de la solidarité. Afin de développer dans le pays le désir d'Europe, les socialistes multiplieront jumelages de municipalités et rencontres de jeunes, afin que s'organisent davantage au niveau européen les forces du travail et de la jeunesse, soucieuses d'un progrès aux orientations démocratiquement décidées et aux fruits équitablement répartis.

## Aidez la liste PS

**Vos premiers envois sont parvenus rue de Solferino pour la souscription ouverte afin de soutenir la campagne de la liste socialiste aux élections européennes.**
**La vérité nous oblige à dire qu'ils n'ont pas encore été assez nombreux. Certes, le calendrier de la semaine dernière ne s'y prêtait guère. Mais ne l'oubliez pas, le scrutin arrive... dans cinq semaines. Il faut que, très vite, nous apportions tous notre contribution à cet important enjeu.**

*Adressez vos versements au Parti socialiste Henri Emmanuelli, 10, rue de Solferino, 75007 Paris*

# Conclusion

A ceux qui se battent d'abord pour des valeurs, les socialistes disent aujourd'hui : l'Europe est le cadre naturel de votre combat. A ceux qui se battent d'abord pour l'Europe, les socialistes disent : il n'y aura pas d'Europe sans valeurs car, sinon, personne ne se mobilisera pour elle. En présentant pour juin 1989 aux Françaises et aux Français leur Manifeste pour l'Europe, les socialistes ont la conviction d'être les dignes continuateurs de ceux qui, il y a maintenant deux siècles, ont pour la première fois de façon consciente et collective ouvert la perspective d'une société d'hommes et de femmes à la fois libres et égaux en droits.




Fondation Jean-Jaurès

1789 - 1989

# Les émeutes du pain

***Les émeutes du pain, nombreuses pendant la Révolution, ne sont pas de simples faits divers mais l'expression du droit à l'existence face aux excès du libéralisme.***



Nos ancêtres "ont vécu jusqu'à la construction des chemins de fer, dans la crainte obsédante de la disette." Ils étaient très sensibles à la hausse du prix du pain, base de leur nourriture. Il en fallait plus de 10 livres par jour pour la consommation d'une famille de quatre personnes. A deux sous la livre, 20 sous étaient nécessaires "pour subsister". Or le salaire moyen d'un journalier étant d'environ 20 sous (somme perçue seulement pendant 200 à 250 jours par ans, en raison des jours chômés), il est facile d'imaginer les difficultés des familles lorsque le prix du pain montait. Cette situation provoquait des émotions populaires, des pillages, parfois des meurtres.

## Le pacte de famine

Pour éviter les violences, deux écoles s'affrontaient : celle des dirigistes et celle des libéraux. Pour les dirigistes, le pain augmentait parce que des gens l'accaparaient. Il fallait réglementer pour les en empêcher. Pour les libéraux, "le laissez-aller, laissez-passer" devait susciter la concurrence, la montée des prix et des salaires, cette double hausse favorisant l'accroissement de la production, donc de l'abondance.

Refusant d'abolir douanes intérieures et péages, la monarchie avait choisi la réglementation. Les intendants fixaient le prix maximum de chaque espèce de grains. En cas de mauvaise récolte, les greniers seigneuriaux et ecclésiastiques pouvaient être réquisitionnés.

Cette intervention de l'Etat apparaissait comme une "sorte d'œuvre d'assistance pour maintenir l'ordre".

Les expériences de libéralisation sous l'ancien régime de 1763 à 1769 et de 1774 à 1776 s'étaient soldées par des révoltes conduisant à une vive répression après la "Guerre des farines".

Le peuple y vit un "pacte de famine" conclu entre marchands propriétaires et haut placés. Ce mythe pénétra dans la mémoire collective. Il ressurgit pendant la période révolutionnaire.

En 1789, l'Assemblée constituante détruisit l'ancienne réglementation. A la suite de bonnes récoltes, le prix du pain diminua. Les partisans de la liberté économique pouvaient imaginer que les faits consacraient le bien fondé de leur doctrine. Mais en 1792, la conjoncture devint explosive : récolte de 1791 médiocre, dépréciation de la monnaie, l'assignat, la guerre (20 avril). Le spectre de la faim couvrit tout de son ombre. Partout on crut voir des blés s'évader vers l'étranger : un chariot isolé devenait un convoi et les transports de nuit l'aveu du crime.

Les attaques de marchés de charrettes, de personnes, se multiplièrent. L'événement le plus significatif se produisit en Seine et Oise.

Le 3 mars 1792, 600 personnes se rendirent sur le marché d'Etampes, pour imposer "la diminution du prix du pain". Au son du tocsin, élus municipaux en tête, on prêta le serment de rester unis.

A midi, sur le marché Saint-Gilles, le maire Simonneau, après avoir voulu faire tirer sur la foule, s'opposa à la taxation du prix du blé. Il fut tué par deux coups de feu.

## Le droit à l'existence

Pour les libéraux, autour du ministre Roland, Simonneau avait été victime d'un complot où étaient mêlés brigands aristocrates et hommes de gauche comme Marat. Le peuple naïf, peu instruit, avait suivi. Mais l'enquête du juge de paix ne démontra pas l'existence du complot. Elle révéla que les "séditieux" étaient des paysans de villages voisins qui avaient répondu à la violence imposée par "le haut prix" du pain par une autre violence. A Etampes comme dans de nombreux autre lieux, les humbles se sont opposés aux représentants des lois libérales souvent par des actions punitives, mais aussi par une revendication politique : celle du droit au pain, "du droit à l'existence" comme premier des droits de l'homme.

**Georges Ferré**

# DEBAT PERMANENT

***La politique n'est-elle pas tout ce qui se rattache à la vie de la cité ? Chose très respectable. Mais, par les temps qui courent, politique et politiciens ont tendance à se confondre, pensez-vous.***

**Charles Poulet - Parnac (Indre)** regrette que les électeurs soient tenus à l'écart du choix des candidats.

*"Les états-majors politiques s'agitent au fur et à mesure que s'approche l'échéance européenne. L'électeur un peu curieux se demande pourquoi M. X et non pas M. Y figurera sur telle ou telle liste. On comprend le remue-ménage provoqué par les cadets qui ne veulent plus de ce système, mais n'en proposent aucun autre, à ma connaissance, si ce n'est de maintenir l'ancien, mais à leur profit... Les hommes politiques ne cessent de se donner des coups bas à l'occasion de ces élections, alors que les électeurs voudraient être éclairés sur les graves problèmes mondiaux que nous aurons à résoudre à bref délai... Pourquoi ne pas organiser des primaires dans toute la France afin de jouer le jeu démocratique, soit entre les partis, soit au plan départemental ?"*

**Guillaume Dumont -Saint-Ouen (93)** analyse la stratégie de la tête de liste de "L'Union de l'opposition".

*"Valéry Giscard d'Estaing croit en son destin historique, au moins autant que François Mitterrand. Il a une ambition pour la France et pour lui-même des plus élevées. Le voyait-on vraiment s'installer ad vitam eternam au Conseil constitutionnel ? V.G.-E. n'est pas un tueur, pas même un battant. C'est un obstiné qui a certainement le sentiment de n'avoir pas fini son œuvre, comme François Mitterrand qui ne voudrait pas partir avant d'avoir inauguré sa pyramide, son arche... V.G.-E. attend. Il rêve d'un grand parti de l'opposition qui, face aux socialistes, ferait 40-45% des voix. En cela, il se rapproche des jeunes têtes de Turc... Ceux-ci tiennent le discours que Giscard se prépare à tenir plus tard... Une raison de plus pour lui de ne pas trop les égratigner."*

**Michel Pourcelet - Armentières (59).**

*"Si l'article sur la politique menée par Mme Thatcher m'a intéressé, car traitant du fond, l'entrefilet "20% qui coûtent cher" m'a choqué (Vendredi n° 15). Les personnes qui ont trouvé la mort à Sheffield, leurs familles, méritaient un autre discours que celui de la permanente de Mme Thatcher dont pas un pli ne s'est trouvé froissé Je m'attendais à ce que le rédacteur, en notre nom, s'incline d'abord devant les victimes. Que cette lettre puisse réparer cet oubli ! Qu'on se souvienne que la politique n'est pas que polémique ! Qu'on se souvienne que, dans notre parti, elle est fondée sur des valeurs humanistes."*

Les politiques de devraient-ils pas se préoccuper avant tout du fond des problèmes ? C'est en tout cas la démarche d'**André Sibota - Aubervilliers (93)**, à propos de l'éducation.

*"Si une revalorisation des revenus est nécessaire, elle restera inefficace pour résoudre la crise de l'école si une nouvelle conception de l'institution scolaire et des rôles des maîtres ou professeurs et de nouvelles pratiques ne sont pas élaborées et mises en œuvre à tous les niveaux. Pour animer et "gérer" la vie et le travail individuel et collectif entre eux et pour les élèves, les professeurs doivent avoir un minimum de formation psychosociologique et pédagogique et pas seulement une compétence dans la didactique interne à leur discipline. Sur le plan de la conception globale des rôles des établissements scolaires, de l'enseignement et de ses méthodes, il faut cesser de faire vivre les enfants dans des univers d'abstractions intellectuelles en leur demandant de rester des heures et des journées entières assis sur des chaises, ce qu'aucun adulte ne supporte. Il faut que les élèves agissent et réalisent des constructions avec leurs corps, avec leurs mains, avec leur tête. Chaque enfant doit avoir l'occasion de surmonter des épreuves pour prendre confiance en lui, aller vers de nouveaux défis à relever, procéder à des apprentissages de plus en plus complexes."*

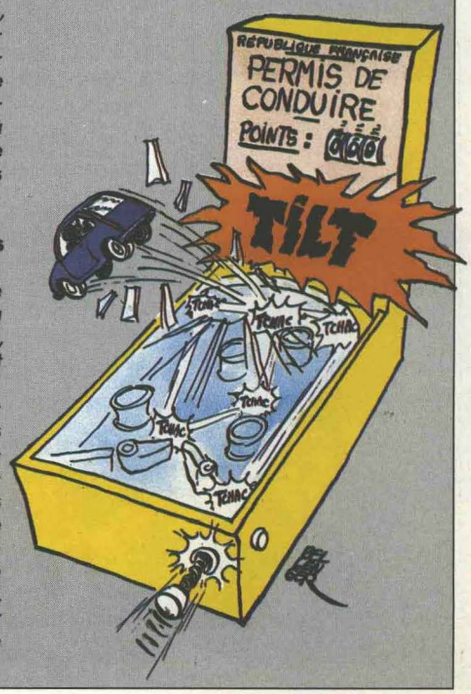

# REFUGIES DU LAOS EN THAILANDE

# Modestie et efficacité de la coopération internationale

**Un jeune Français, Frédéric Fournier, est en ce moment dans un camp de réfugiés du Sud-Est asiatique. Pas pour faire du tourisme. L'association "Ecoles sans frontières" l'a chargé d'y amener du matériel scolaire (livres et cahiers). Il donne ses impressions, à mille kilomètres de Bangkok.**

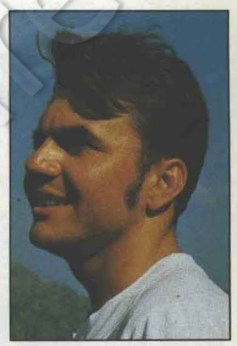

Ce qui frappe d'emblée, ce sont les enfants. Il y en a partout. Des milliers, sales, déguenillés, souvent nus. Le camp de Ban Vinai compte plus de 38.000 réfugiés. La moitié a moins de 15 ans. Le camp s'étend sur plusieurs kilomètres carrés. Il est divisé en secteurs, eux-mêmes composés de buildings : ici, on appelle buildings des bâtisses de bambou posées sur la terre battue. Des familles entières s'y entassent.

Après les enfants, c'est l'inactivité des adultes qui surprend. Des hommes et des femmes de tous âges déambulent en tous sens. Les mains vides. Le regard absent. Seules, les distributions d'eau du lundi, de riz du mercredi et un marché improvisé le jeudi rompent cette monotonie. Enfin, omniprésentes, la poussière et la saleté. La poussière, qu'un moindre souffle de vent soulève et qui donne aux maisons une couleur noirâtre. La saleté des réfugiés, celle des égouts à même la rue, celle des pistes jonchées de détritus que charrient des torrents à la saison des pluies.

## Camp de réfugiés ou camp de détention ?

Ban Vinai est situé au nord de la Thaïlande. A quelques kilomètres du Mékong qui fait frontière avec le Laos, dans la province de Chiang Khan. Les réfugiés sont principalement des Hmongs. Un peuple des montagnes du Laos, insoumis, rebelle au pouvoir (communiste) du Pathet Lao. Les premiers réfugiés sont arrivés en 1975 - quinze ans déjà...-. Beaucoup ne sont plus partis. La plupart des enfants sont nés ici. Il ne savent de la vie que la réalité du camp. Le gouvernement de Bangkok ne reconnaît pas aux Hmongs le statut de réfugiés. Même s'il n'est pas entouré de barbelés mais simplement d'un profond fossé, Ban Vinai est un camp de détention. Dans la misère et l'ennui, les Hmongs y attendent que des jours meilleurs les ramènent au Laos. Peu en effet sont volontaires pour l'émigration vers un troisième pays. L'UNHCR (haut-commissariat aux réfugiés des Nations-Unies) assure dans le camp la protection des réfugiés et pourvoit aux besoins d'urgence : nourriture, soins. Sous sa coordination, plusieurs agences humanitaires apportent leur aide complémentaire. Médecins, infirmiers, enseignants volontaires réussissent à maintenir dans le camp un semblant de salubrité et de vie sociale. Mais les taux de mortalité infantile et d'analphabétisme restent très élevés.

## Sauvegarder la culture d'origine

Depuis bientôt dix ans, "Ecoles sans frontières" (ESF) se consacre à l'enseignement du français et à la sauvegarde des cultures d'origine dans les camps de réfugiés du Sud-Est asiatique. Sous l'impulsion du docteur N'Guyen Phat, un ancien de Médecins sans frontières, ESF est présent dans trois camps en Thaïlande. Peu à peu, son action s'est diversifiée. A l'enseignement du français est venu s'ajouter l'enseignement en langue maternelle lao et hmong. Pour cela ESF fait éditer des manuels scolaires dans ces langues et a mis au point une méthode d'alphabétisation qu'appliquent des formateurs lao et hmong. Outre cette action de formation de formateurs, les volontaires d'ESF animent dans le camp deux ateliers techniques. L'un de réparation de machines à coudre, l'autre de réparation de bicyclettes. La Communauté économique européenne, la Fondation de France et la fondation Van Leer financent ces programmes.

Mais il en faudrait bien davantage pour que les réfugiés du camp reprennent des initiatives qu'ils semblent avoir perdues à jamais. Plus que d'abattement, c'est d'indifférence à leur propre sort qu'ils paraissent atteints. Le retour au Laos n'est pas pour demain, l'émigration n'est pas souhaitée. Alors on se contente de survivre. Dans le camp. Tel qu'il est.

**Frédéric Fournier**

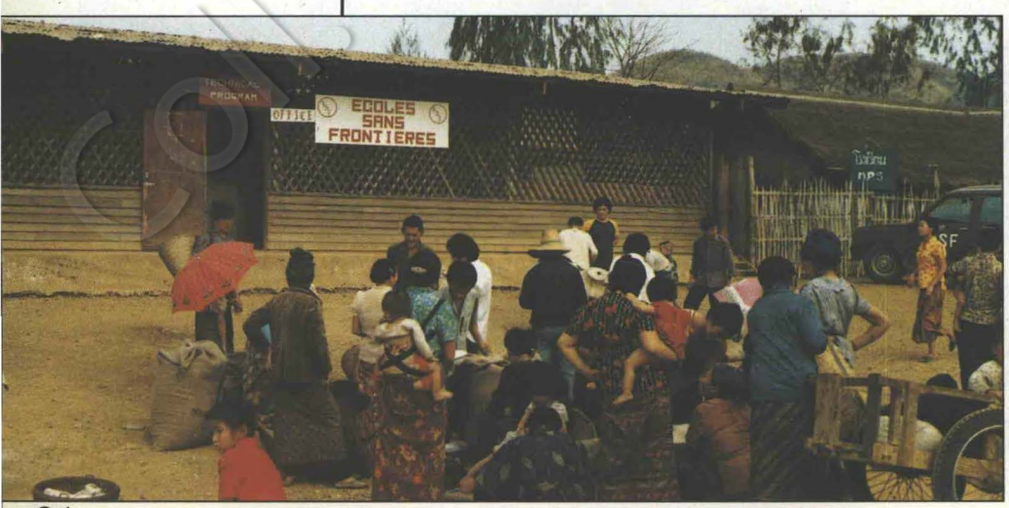


### Démocratie et canal

Après avoir été longtemps l'ami sincère de Washington, le général Noriega a perdu sa cote auprès des dirigeants américains. La fraude reconnue à laquelle M. Carlos Duque semble devoir son élection s'ajoute aux soupçons de services aux Cubains et de trafic de drogue.
L'avenir du canal est trop important pour que le président George Bush laisse les choses en l'état sans rien tenter. "Une intervention militaire n'est pas à exclure", menaçait même la Maison blanche, cédant ainsi à la tentation de régir directement les destinées des Etats d'Amérique centrale. Au nom de la démocratie, bien sûr. Il n'est pas certain que la majorité démocrate du Congrès laisse faire.

# Rassembler la gauche pour changer l'Europe




***La visite, rue de Solferino, d'une délégation du PCI, a fait grand bruit. Pas seulement en Italie mais aussi en Europe. Les perspectives ouvertes sur la construction d'une euro-gauche pourraient modifier les équilibres au Parlement de Strasbourg.***

En France, on s'intéresse peu aux péripéties politiques italiennes qui paraissent hermétiques. En Italie, rien de ce qui se passe en France n'échappe à l'attention, aux passions et aux commentaires. Achille Occhetto a lu dans une certaine "Lettre à tous les Français" : "La France est notre patrie, l'Europe est notre avenir". Il a demandé à vérifier; il est venu, il est convaincu.

Rarement, la presse a marqué de façon plus significative un micro-événement politique. Presse unanime, qu'elle soit française ou italienne ; de droite ou de gauche.

La rencontre Pierre Mauroy-Occheto a cristallisé un certain nombre d'évidences et d'évolutions qui surprennent plus d'un. Et ne plaisent pas à tous. Parmi ces évolutions, certaines sont irréversibles parce qu'elles détruisent le noyau sur lequel une structure s'est développée. Il en est ainsi du communisme, car il ne possède pas de système d'autorégulation. "Tout changement le vide de sa substance", comme dit le philosophe polonais dissident Leszek Kolakowski, "un communisme qui tente de corriger ses défauts est un communisme qui s'éloigne de ses propres principes, de sa propre essence. Et c'est là que commence sa désagrégation."



## Ce qui reste du marxisme du PCI

C'est la constatation à laquelle a abouti, après un long et difficile processus, le Parti communiste italien. Dans la mesure où il a éliminé de ses objectifs la fin de la propriété privée, l'élimination du marché et la nationalisation des moyens de production, il n'est plus marxiste. Dans la mesure où les communistes italiens abandonnent progressivement les principes du centralisme démocratique, ils ne sont plus léninistes. Qui plus est : "nous croyons qu'il est nécessaire de réaliser l'unité de toutes les forces de gauche et de progrès", proclamait Occheto dans le discours d'ouverture du dernier congrès, car "les raisons des vieilles divisions du passé sont de moins en moins évidentes".

Si les raisons des divisions paraissent de plus en plus dénuées de sens, les signes de ces divisions demeurent, et l'histoire sur laquelle elles se sont inscrites.

Le premier choqué est évidemment le Parti socialiste italien. Le PSI a failli mourir étouffé sous l'étreinte communiste lorsque Pietro Nenni a voulu, un peu tôt, fusionner les forces de gauche. Actuellement encore, le score électoral du PSI (environ 15%) lui fait redouter un groupement sous l'hégémonie communiste qui, malgré un recul, plane à 27-28% des voix. Aussi, Bettino Craxi est extrêmement prudent. Il reproche aux communistes de rester attachés à "leur étiquette soldée". Il constate que "leur programme est intéressant et ouvert", mais ne voit pas de "ligne stratégique précise". Pour assaisonner ces arguments d'une pointe d'analyse puisée dans la vie quotidienne, il reproche au PCI de tenter de s'allier à la Démocratie chrétienne pour étrangler le socialisme (par exemple, dans la municipalité de Palerme). Mais il feint d'oublier que c'est lui qui est allié à la DC au gouvernement. Et là, ce sont les communistes qui somment les socialistes de "créer les conditions d'une alternative de gauche".

Péripéties complexes et nécessairement longues d'un processus qu'on peut estimer désormais irrésistible. Chacun veut protéger ses intérêts et sa vérité. Chaque vérité qui fut forgée, parfois dans les larmes et le sang, toujours avec ce sens profond d'une certaine fraternité, a parfois trouvé sa force dans cet antagonisme qu'il faut maintenant apprendre à oublier.

L'enjeu européen commande. Actuellement, la gauche n'est pas majoritaire dans ses instances. L'Europe sociale qui est la clé de notre engagement européen, exige le rassemblement le plus large possible des forces de gauche et de progrès.

En accueillant Acchille Occheto et la délégation du PCI à Paris, en manifestant clairement son espoir de voir toutes les forces de gauche "dépasser les vieilles frontières", Pierre Mauroy et le bureau exécutif, ont voulu clairement tracer la voie qu'imposent, à la fois notre conception de l'Europe et les transformations profondes de l'Est européen.

En Italie, ce sera moins aisé. Deux événements sont à surveiller de près le 19 juin.

1- La crise DC-PS devrait entraîner la chute du gouvernement. Bien des perspectives seront ouvertes.

2- L'attitude des députés du PCI au Parlement européen qui devraient refuser de siéger dans le groupe communiste.

Depuis la Renaissance, l'Italie nous fascine. Elle n'est pas un modèle, mais une source d'idées.

**Gérard Descotils**

Fond. Fondation Jean Jaurès

# Cinéma français : encore la crise ou déjà une embellie ?



***Cannes va connaître sa grande transhumance. Stars en représentation, inconnus en mal de notoriété, chasseurs d'autographes, journalistes et paparazzis déambuleront sur la Croisette. Le 42e Festival international du film est ouvert depuis jeudi et s'achèvera le 23. L'occasion de faire le point.***

Dès mercredi, les festivaliers ont pu assister au premier événement de Cannes : la projection d'une nouvelle version de "Lawrence d'Arabie", remodelée par son auteur, le metteur en scène britannique David Lean.



La sélection officielle offre une brochette prestigieuse de cinéastes dont la réputation n'est plus à faire (Scola, Skolimovski, Bertrand Blier, Liliana Cavani), d'anciennes palmes d'or (chronologiquement Jerry Schatzberg pour "L'Epouvantail" ; Imamura, "La Ballade de Narayama" ; Kusturica, "Papa est en voyage d'affaires") et des gloires montantes (l'auteur de "Bagdad café", Percy Adlon ; celui du "Déclin de l'empire américain", Denys Arcand ou de "Down by law", Jim Jarmusch). Le jury, présidé par Wim Wenders, a l'embarras du choix...

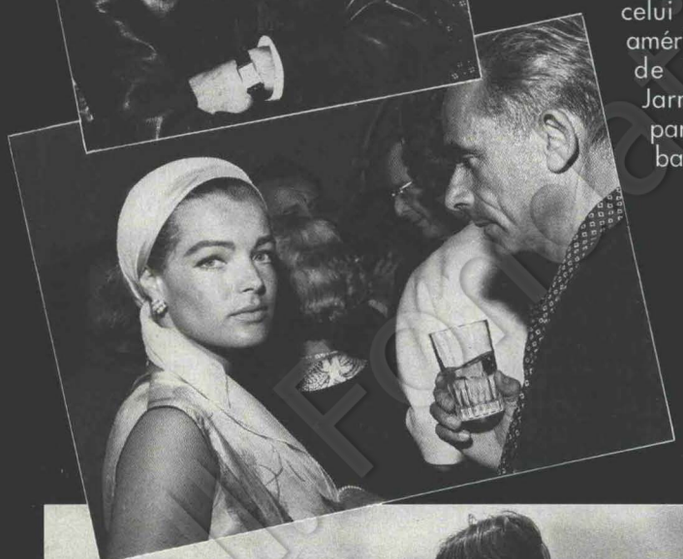



Mais Cannes hésite toujours sur son identité. Certes, la ville s'est donné comme maire un spécialiste de la communication, jeune loup léotardien, à la place de la dame en fer-blanc local, la RPR Anne-Marie Dupuy. N'empêche, la valse-hésitation entre les paillettes et les confettis d'une année et l'austérité de l'autre a fini par rendre muets les organisateurs eux-mêmes. On ne sait donc pas si ce Festival 89, placé sous les auspices du bicentenaire, sera la fête (taxée de "frivole") ou le sérieux (réputé "lugubre"). Quinzaine des réalisateurs, Perspectives du cinéma français, Semaine internationale de la critique, Un Certain regard, sans parler des projections parallèles du marché du film, du Festival de la bande-annonce, la spécificité de Cannes, c'est peut-être dans la multiplicité de ces manifestations in ou off, dans sa pléthore, sa boulimie.

## Le plan Lang n'a que trois mois

Ce formidable appétit était la preuve, malgré les commentaires rituels et geignards sur la crise, de la belle santé du cinéma français. Le 7e art avait mieux résisté en France que dans les autres pays européens à l'invasion américaine et aux redéploiements des loisirs provoqués par les nouvelles techniques de diffusion du film (télévisions, magnétoscopes). Mais aujourd'hui, les professionnels du cinéma s'interrogent avec inquiétude devant la baisse de fréquentation importante des années 1986-1988 : 27% de spectateurs perdus en trois ans. Chiffres catastrophiques qui appelaient à une réflexion

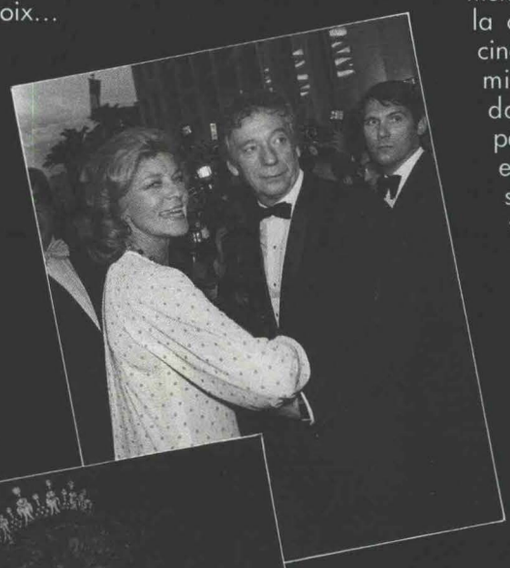



***Cannes - souvenirs***

*François Truffaut Jean-Pierre Léaud et Cocteau - 1953*
*Jean-Paul Belmondo et Jeanne Moreau - 1960*
*Romy Schneider et Henri-Georges Clouzot - 1963*
*Lauren Bacall et Yves Montand - 1979*
*Une starlette et Arnold Schwartzenegger - 1977*
*Elizabeth Taylor - 1957*

approfondie et à la mise en place de traitements immédiats. Annoncé le 7 février, le plan Lang (dont Maryline Trassard détaillait les principaux axes dans notre n°6), bien accueilli par les professionnels, ne se contentait pas des pistes de réflexion nécessaires. Les nouvelles mesures d'encouragement de la production et de la diffusion ont maintenant trois mois d'existence. C'est encore trop tôt pour savoir si le cinéma français est sorti du rouge, mais la relative embellie des deux derniers trimestres (+5% à Paris au premier trimestre de 1989) permettra peut-être à la profession cinématographique d'effectuer son indispensable mutation.

Paradoxalement, jamais la demande du public n'a été aussi forte et jamais les films n'ont été vus par un si grand nombre. Le cinéma reste la distraction principale des Français, même si les salles se vident. Le coût du billet dans le budget des familles est un élément que l'industrie du cinéma a trop longtemps négligé. Le triomphe fait aux fêtes du cinéma a montré son importance. Pour 150 F. Canal+ propose pour le mois de mai trente deux films (dont 18 postérieurs à 1984) : le prix d'une virée au cinéma pour une famille de deux enfants. Pour contrecarrer l'envahissement du cinéma à la télévision, l'industrie cinématographique a recouru à plusieurs stratégies. La première de mise en place des systèmes d'abonnement (chèques-cinéma, carte de dix places). La seconde de promotion du spectacle cinématographique par rapport au petit écran : campagne de la Fédération nationale des cinémas français, "Voyez la vie en grand, allez au cinéma !

## Les attentes du public

Mais cette contre-offensive se heurtait à la politique engagée par l'exploitation ces dix dernières années : la multiplication des petites salles, les complexes. Cette politique a eu des effets néfastes à la fois sur la fréquentation et sur la production. L'ancien public du samedi soir s'est scindé en deux. Un public familial qui ne sort de chez lui qu'en de grandes occasions (films dont on parle, qu'il veut voir sur grand écran, dans les meilleures conditions d'écoute et de confort) : c'est lui qui a fait le succès "d'Amadeus" et de "Rainman". Un public plus cinéphile, en majorité très jeune (certains sociologues ont analysé son comportement comme un échappatoire à l'univers familial) : "Marche à l'ombre" ou "La Vie est un long fleuve tranquille" lui doivent leur réussite. Le cinéma américain a enrayé la chute de sa fréquentation en orientant sa production vers cette audience adolescente : George Lucas ("La Guerre des étoiles") et Spielberg ("Les Aventuriers de l'arche perdue", "E.T.") y tiennent le haut du pavé.

## Et les exploitants...

Jacques Font est exploitant de cinéma à Perpignan. Il possède huit salles (deux grandes plus un complexe). Perpignan, qui n'a pas la réputation culturelle de sa grande sœur catalane Barcelone ni, bien sûr, la gloire cinématographique de Cannes, est pourtant la ville de France qui a le plus grand nombre de fauteuils de cinéma par habitant. Il fut un temps où le public espagnol traversait le frontière pour voir des films interdits dans son pays : trop politiques, trop adultes, trop osés ou carrément pornographiques. Mais la censure a disparu avec Franco et les Espagnols peuvent maintenant tout voir sur place.
Intéressant, donc, de demander à cet exploitant jeune et entreprenant comment il a vécu ces dernières années de crise. Pour lui, pas de doute "la fréquentation est étroitement liée au pouvoir d'achat. Les exploitants ne peuvent lutter contre le cinéma gratuit ou bon marché proposé par la télévision. Alors, comme les spectateurs diminuent, ils augmentent le prix des places ..." Propos corroboré par les statistiques. En 1986, les recettes ont augmenté de 0,3 % alors qu'il y a eu 5 % de spectateurs de moins dans les salles ! "Les chèques-cinéma, le système de carte plaisent à la clientèle périodique".
Pour Jacques Front "le plus important est la qualité des films. Le public national aime les films français. Ces dernières années le cinéma de distraction n'était pas à la hauteur. Alors, le public a renâclé. Il en reste quelques séquelles. Mais il suffirait de quelques locomotives comme "l'Ours" (qui a fait 42.000 entrées à Perpignan) pour ramener le public dans les salles et même permettre à des films moyens, comme "Force majeure" ou "l'Union sacrée", de s'imposer". Le rôle de la distribution est déterminant : "encore faut-il programmer les films que l'on veut...". L'exploitant perpignanais reconnaît que le public, surtout celui qui fréquente épisodiquement le cinéma, préfère les grands écrans et les grandes salles. Mais, tout de même, "c'est le produit qui prime...".

Le cinéma français doit mieux répondre aux nouvelles attentes du public, tout en conservant son originalité et sa réputation internationale : un secteur de recherche en péril et un cinéma d'auteur qui a donné des lettres de noblesse à l'histoire du cinéma. Pari difficile : le commerce et l'art n'ont pas toujours fait bon ménage. Mais que Jack Lang a résolument engagé : tout en améliorant les aides sélectives (par le biais d'avances sur recettes ou l'aide directe à la création et au court-métrage), il a pris des mesures pour favoriser les productions lourdes, "films français ambitieux tant par l'ampleur de leur sujet que par la richesse de leurs images" comme "L'Ours" ou "Camille Claudel".

La production française est confrontée à un problème de coût et de marché. Le coût moyen d'un film a quadruplé en dix ans (3,18 millions de francs en 1978, 14,09 en 1987). C'est encore insuffisant pour réaliser la dizaine de films, qui avoisineront demain les 100 MF, à l'instar de ceux qui servent de locomotives à la production américaine. D'où l'idée d'un fonds de garantie et d'un nouveau barème de soutien automatique à la production ne pénalisant plus les films à grosses recettes. Le marché français étant trop étroit pour supporter de tels coûts - les exportations sont tombées en 1987 au niveau de 1985 (68,05 en direction de l'Europe, 12,06 de l'Amérique du Nord, 7,95 des pays asiatiques) - un coup de fouet à l'exportation est nécessaire pour assurer rayonnement et équilibre au cinéma français. Daniel Toscan du Plantier, récemment nommé à la tête d'Unifrance Films, en est chargé.

La part des télévisions ne cesse d'augmenter dans le financement : non seulement par les achats de films, mais dans la production elle-même, en particulier par le biais de préachat de droits de diffusion (10% de mieux en une seule année). Mais ce produit de la nécessité - les télévisions ont compris qu'elles ne pouvaient plus tarir le cinéma sous peine de ne plus s'alimenter elles-mêmes - a des effets pervers. La tentation est grande de n'investir que dans des films que l'on croit, à tort ou à raison, adaptés au "prime time" (heure de grande écoute entre 20h30 et 22h) : des téléfilms à peine améliorés d'où toute aspérité est gommée, destinés à une brève apparition en salle, qui détournent les fonds d'une véritable création télévisuelle.

## Et puis, il y a la directive européenne sur la télévision sans frontières

C'est pourquoi M. Etievant, secrétaire général de l'Association française des producteurs de films "est attaché à la diversité des financements : SOFICA (Société de financement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle, fondée sous le gouvernement Fabius, qui permet aux investisseurs une détaxation fiscale), télévisions, aides publiques ou privées et d'une stricte séparation entre productions et diffusions". La faillite de nombreuses sociétés de distribution, ne laissant plus que quatre mastodontes sur le marché (AMLF, Artistes associés, UGC et Gaumont) est préoccupante pour le cinéma indépendant.

Reste la directive européenne sur la télévision sans frontières qui a mis en ébullition les professionnels. Certains, conscients que la polémique avec le pouvoir est une querelle de riches, tentent de réveiller leurs collègues européens, "plus soumis, plus résignés", afin de faire pression sur leurs gouvernements respectifs et le Parlement européen. "Aucun Etat au monde n'aide le cinéma autant que la France" déclare Toscan du Plantier. Puisque le ciel l'aide, il ne reste au cinéma français qu'à s'aider lui-même...

**Bernard Chaouat**

## Moins 5

**La chaîne du même nom a édité une superbe brochure en quadrichromie, sur papier glacé, aux louanges de la Cinq qui "assume sa vocation avec constance et courage".**
**Et de nous asséner force détails : 18 films français coproduits, 179 films français diffusés, 12 créations de fiction françaises, 3 productions de dessins animés françaises...**
**Il était moins cinq que je ne me laisse convaincre par le directeur général qui affirmait, au bout de ses soixante dix pages, que sa "chaîne avait rempli son contrat, que les quotas étaient atteints, voire largement dépassés" !**
**Or, un simple coup d'œil sur les œuvres programmées pendant les deux dernières semaines, à 20h30, nous indique 12 films (ou téléfilms) étrangers et deux français. Alors, à quel moment de grande écoute passe donc votre super-production ?**
**Et puis, vos coupures publicitaires, dites M'sieur Ramond, vous pourriez pas les faire un peu plus courtes et plus espacées ?**

**C.-E. G.**

**Jean-Claude Barbarant : "Les enfants de Condorcet"**




Ce n'est pas ici que l'on présentera l'auteur, secrétaire général du SNI depuis six ans. Ce n'est pas une surprise qu'il mette Montaigne en exergue de son livre : "Enseigner, ce n'est pas verser de l'eau dans un vase. C'est transmettre un feu."
Les enfants de Condorcet ce sont ces générations de garçons, puis de garçons et de filles, qui ont usé les bancs de l'école depuis que le philosophe présenta à l'Assemblée législative, en 1792, son "Rapport sur l'instruction publique". Ce sont surtout les garçons et les filles de demain. Quels sont les objectifs de l'école publique ? Comment concilier enseignement de masse et qualité ? Comment être aujourd'hui militant de la liberté ?
Robert Laffont, 290 p., 90 F.

**Louis Roussel : "La Famille incertaine"**

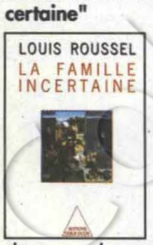


Il y a seulement trente ans, la famille n'était pas mise en cause. Et aujourd'hui ? La question est posée par un démographe attentif aux changements sociologiques de notre temps. Les chiffres sont connus : augmentation de la fréquence des divorces, multiplication des unions libres. Alors, finie la famille ? Prudent, l'auteur répond que l'on assiste, mieux, que nous participons à une modification voulue de l'échelle des valeurs. Oui, la famille, institution fondée pour assurer la survie de l'espèce est ébréchée. Mais l'institutionnel est remplacé par la recherche de liens volontaires et construits : l'amour et la tendresse. Des liens plus fragiles aussi. Et l'avenir ? Incertain, pour le moins.
Odile Jacob, 290 p., 120 F.

**Bernard Michel : "Sacher-Masoch"**

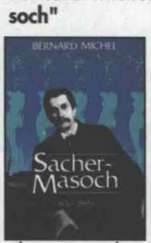


Le plaisir dans la douleur se nomme "algolagnie". Dans le langage courant, on dit "masochisme". Pourtant Léopold de Sacher-Masoch refusait ce néologisme qui avait été forgé de son vivant. Il est ainsi, malgré lui, l'un des rares écrivains qui ait su devenir un mythe. Surtout grâce à son roman "La Vénus à la fourrure", portrait d'un idéal de femme, supérieure, cruelle et dominatrice, la mariée au fouet, la chaste épouse changée en "bourrelle". Le tout appuyé sur des faits vécus par l'auteur. Mais il y a, dans sa vie et dans son œuvre, bien mieux ou, plutôt, bien pire. Le mérite de cette biographie est d'indiquer comment cet authentique écrivain du XIXe siècle est à la fois le fruit et la représentation d'un concours de circonstances de temps et de lieu.
Robert Laffont, 350 p., 120 F.

**L'état du tiers monde**




Une édition remise à jour, deux ans après sa première parution. C'est que les choses vont vite dans le tiers monde et les évolutions y sont rapides. D'où des sections importantes sur les guerres, la dette, le poids de la drogue dans les relations internationales. Le plus frappant est que le terme de tiers monde recouvre un grand nombre de situations et d'évolutions différentes, voire divergentes. La marginalisation du tiers monde est sensible surtout dans le commerce international. Le déséquilibre des échanges, on le sait bien, est un très gros point noir.
"La Découverte", 328 p., 135 F.

**Jacques Attali : "La Vie éternelle, roman"**




Le premier roman de Jacques Attali refuse toute tentative de définition, il échappe à tous les genres de la classification usuelle. Nous voici aux frontières du conte, de l'épopée, de la fable et de l'apologue. Nulle part dans le temps ni dans l'espace, l'histoire est celle d'un peuple. Mais quel peuple ? Tous les peuples ? Le Peuple élu ?
Tout se termine sur un chapitre intitulé "Beth". Mais beth est la première lettre de l'Ancien Testament. Et en fait, tout recommence. Ce livre est ainsi. Fait d'énigmes et d'autant de clés. Au bout du compte, Attali le romancier propose une réflexion sur l'éternité. Et à travers les thèmes de l'oubli, de la mémoire et du temps, le lecteur retrouve Attali l'essayiste.
Fayard, 350 p., 98 F.

**Franz Schubert : "Sonate pour piano n°21"**




Deutsche Gramophon, CD, 427.326, env. 120 F, 71'04".

Amateurs de grand piano, ce disque est pour vous. Maurizio Pollini joue la dernière sonate de Schubert, terminée moins de deux mois avant sa mort. Les pianistes les meilleurs ne l'abordent qu'après une longue, très longue maturation. Pollini, grand schubertien s'il est est, ne l'a enregistrée que l'année dernière.
C'est une musique de la fin d'une vie : une solitude éperdue, l'angoisse, l'abandon de toute certitude avec - quand même - une sereine plénitude. Quant à la forme, on sait que la sonate en si bémol majeur est un chef d'œuvre. Couleurs, rythmes, digressions... Maurizio Pollini y est admirable. (Avec les trois pièces D946 et l'allegretto).

## BLOC-NOTES

Claude Estier

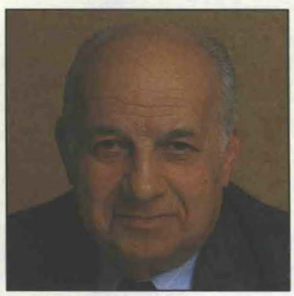

### 1er mai

La pape à La Réunion avec ses fastes et ses pompes qui tiennent plus de cent mille personnes debout pendant des heures sous un soleil de plomb dont les curés eux-mêmes se protègent avec de petits chapeaux blancs. Ce voyage auquel m'a convié Michel Rocard est surtout pour moi l'occasion de découvrir le plus lointain de nos départements d'outre-mer, le plus paradoxal aussi puisqu'en proportion du nombre d'habitants, il compte à la fois le plus d'allocataires du RMI et le plus d'assujettis à l'impôt sur la fortune. Dîner chez son ami le sénateur Albert Ramassamy avec le nouveau maire socialiste de Saint-Denis, Gilbert Annette, pour qui le gouvernement doit donner la priorité à la réduction de ces inégalités, ce qui ne signifie pas que les Réunionnais ne doivent pas se prendre en mains. Cette victoire socialiste dans la plus grande ville de l'outre-mer vient de briser l'équilibre complaisant qui existait depuis des décennies entre le clan de Michel Debré et le PC réunionnais de Paul Vergès. La prise de position de celui-ci l'an dernier en faveur de François Mitterrand n'avait pas facilité les choses au PS qui stagnait en dessous de 10%. Les municipales de mars dernier ont bouleversé le rapport de forces à gauche. On le doit à ces jeunes élus bien décidés à assumer leurs nouvelles responsabilités.

### 4 mai

Jean-Marie Tjibaou assassiné à Ouvéa, en pleine cérémonie coutumière. Il se savait menacé mais pouvait-il croire que la main d'un meurtrier se lèverait en un tel lieu, en un tel moment ? Yeiwené Yeiwené abattu en même temps que lui, voilà le FLNKS décapité ! Je songe à cette phrase du chant des partisans : "Ami, si tu tombes, un ami sort de l'ombre à ta place". Mais ce n'est pas aussi simple. Il faut des années pour faire un chef charismatique. Tjibaou avait accompli un long parcours avant de signer, le 26 juin 1988, avec Jacques Lafleur et Michel Rocard, les accords de Matignon. Je me souviens d'une conversation avec lui six mois plus tôt, en décembre 1987, dans les couloirs de l'ONU à New York, où il était venu plaider la cause de la Kanaky. C'était quelques semaines après le pseudo-référendum dont le ministre Bernard Pons -qui n'a toujours rien compris- avait conclu à l'enterrement du FLNKS. De sa voix douce, presque étouffée, il se demandait devant moi si la non-violence dont il était l'adepte, par conviction profonde, était toujours possible. Il allait pourtant persévérer. Après le massacre d'Ouvéa, il ne cria pas davantage vengeance que lors de la mort de ses deux frères en 1984. Il ne voulait plus que le sang coule. Il a payé avec le sien.

### 5 mai

De la force d'un mot en politique : ce "caduc" prononcé en français par Yasser Arafat, au journal de TF1, aura fait plus que tous les discours pour justifier sa visite à Paris. C'est un nouveau pas qui s'ajoute à ceux accomplis ces derniers mois. Ce n'est pas encore assez ? Peut-être ! C'est pourtant suffisant pour déclencher contre Arafat la colère meurtrière de tous les jusqu'au-boutistes palestiniens, syriens ou iraniens. Et puis, quels pas fait-on de l'autre côté ? Quand le ministre israélien des Affaires étrangères va jusqu'à refuser de recevoir de l'ambassadeur de France le compte-rendu de l'entretien du leader de l'OLP avec François Mitterrand se rend-il compte de l'isolement dans lequel il s'enferme et de l'extraordinaire arme -diplomatique- qu'il donne à son adversaire ?

### 8 mai

Sous l'Arc de Triomphe remis à neuf, François Mitterrand commémore pour la huitième fois consécutive la victoire de 1945. Ce 8 mai est aussi désormais l'anniversaire de sa réélection à la présidence de la République. Hasard du calendrier ou date prédestinée ?

# L'INVITEE



## Hélène Mignon

**maire de Muret (Haute-Garonne)**

***Comme d'habitude, trois questions lui sont proposées***

### *Cette semaine*

- Récemment le Premier ministre a expliqué que, selon lui, le ton politique avait désormais changé. A la manière des présentations de mode, expliquez ce que sera le style politique à la mode ce printemps.

- Des municipalités françaises ont décidé d'adopter des villages roumains pour les sauver d'une destruction à peu près certaine. De la même manière, vous rédigez à l'intention de vos administrés un texte expliquant votre souhait de jumeler Muret à un quartier de Beyrouth.

- Après le chef indien d'Amazonie, le Dalaï Lama vient plaider la cause de son peuple en France. A qui le tour ?

### *Hélène Mignon a choisi de répondre à la première question.*

Certes, il faut avoir du style, mais ce qui compte avant tout c'est la sincérité que l'on met dans ce que l'on fait, dans ce que l'on dit.
Au delà de l'image qu'il renvoie dans les media, au delà de son look, le responsable politique doit exprimer une personnalité qui ne peut être artificielle.
Les vertus du dialogue, de l'échange sont pour moi primordiales, elles peuvent se concilier avec le style, voire l'élégance, mais jamais passer au second plan.
A droite, on fait du neuf avec du vieux. Derrière le sourire des jeunes loups, derrière leurs toilettes choisies avec goût, se cachent les concepts les plus usés de la droite conservatrice.
A mon avis, la mode politique de ce printemps sera à nouveau celle de la tolérance, du dialogue et du travail...
Et pourquoi pas avec style ?

**Rubrique animée par Françoise Lorrain.**




Vendredi

**Bulletin d'abonnement**
à renvoyer à
Vendredi - 10, rue de Solférino - 75007 Paris

Nom .....Prénom .....
Adresse : N°.....Bat/Esc :.....
Rue : .....
Commune.....
Code Postal |_|_|_|_|_| Bureau distributeur.....

Ci-joint paiement par : ❑ Chèque bancaire (à l'ordre de Vendredi) ❑ Mandat poste (à l'ordre de Vendredi)
❑ CCP n°15-221-55 X ❑ Carte de crédit..... n° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

|___| abonnements à 200F =..... |___| abonnements de souetien à 500F =..... Soit au total :.....F


# En direct des villes

# Pau :
## poésie et histoire

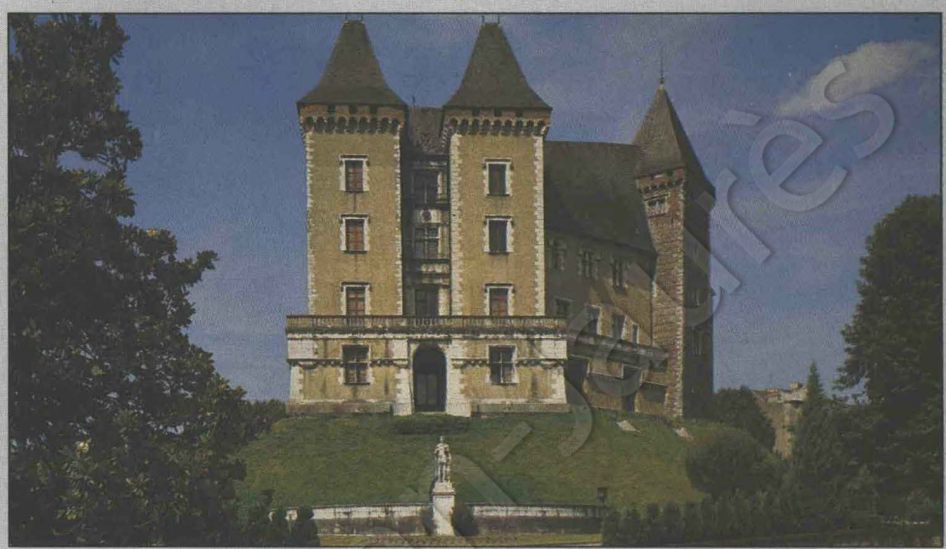

### *La nature a comblé Pau. Aujourd'hui, la capitale du Béarn se tourne vers l'Europe.*

Situé face à un des plus beaux panoramas du monde, Pau déroule son boulevard des Pyrénées unissant en une promenade enchanteresse le château d'Henri IV au parc Beaumont, où est enchâssé le casino municipal. Bien des poètes ont chanté ces montagnes aux couleurs violines, de Maurice Barrès, Lamartine, Saint-John Perse, Anna de Noailles, au Palois Paul-Jean Toulet, sans oublier Alfred de Vigny.
Venir à Pau, c'est prendre un bain de poésie et d'histoire. Création politique, la capitale du Béarn doit son originalité et sa fortune à Gaston-Phoebus, Jeanne d'Albert et Henri IV, qui a rattaché le temps de quelques illusions "la France au Béarn" ! Ses deux enfants les plus célèbres, Henri IV et Bernadotte, fondateur de la dynastie de Suède, ont renié leur religion pour accéder au trône.

La destruction de monuments et de maisons anciennes a offert aux touristes une étincelante ville moderne. Ces amputations du siècle dernier font aujourd'hui de Pau un admirable témoin de l'architecture du 19e siècle, à commencer par l'hôtel de ville et son joyau, un théâtre à l'italienne et le château Henri IV intelligemment restauré.
L'or noir du gaz naturel et du pétrole a propulsé Pau dans le monde industriel passant de 40.000 à 90.000 habitants, centre d'une agglomération de 135.000 habitants. Lacq a changé la mentalité paloise allant jusqu'à donner à cette ville ancrée à droite -ayant encore voté Chirac aux dernières présidentielles- un maire socialiste depuis dix-huit ans.

#### *Le XXIe siècle*

Notre action municipale s'est engagée dans la préparation du vingt et unième siècle en multipliant les équipements indispensables à la capitale des Pays de l'Adour groupant un million de personnes. A la grande époque des économies d'énergie, nous avons mis au point par informatique la première centrale de surveillance des bâtiments communaux alliant la surveillance des températures au bon état des équipements, permettant ainsi de bien contenir les excès de chauffage et de remplacer immédiatement les organes défaillants . En outre, notre centrale des restaurants scolaires avec système de régéthermie a été une des premières réalisations de France en ce domaine. La plupart des grandes villes ont envoyé des élus pour la visiter.
Nous avons accompagné de



manière considérable les réalisations de l'Université, de la Chambre de commerce et d'industrie, de la Chambre d'agriculture. La réalisation du nouveau Centre hospitalier est une de nos grandes victoires.
Notre politique pour cette fin de siècle est orientée vers l'Europe de 1993 et la symbolique de l'an 2.000. Frontaliers de l'Espagne, nous luttons pour la réalisation du tunnel routier du Somport qui fera de Pau une plaque tournante européenne de premier ordre. Notre combat pour l'emploi nous demande de mettre en cause la politique des grandes entreprises nationales qui, trop souvent, sous prétexte de dynamique industrielle et d'impératifs économiques, se détournent de régions jugées moins rentables.
Une politique d'image européenne nous a amenés à soutenir la grande équipe de basket "L'Elan béarnais" devenant l'équipe de Pau-Orthez. A Pau le sport est roi : le grand prix automobile, l'équipe de rugby de la Section paloise, le plus bel hippodrome de province pour les courses d'obstacles, le Tour de France.
Que vous soyez passionnés d'histoire, de poésie, d'économie, des sports, une destination s'impose : Pau. Nous vous y accueillerons avec joie.

**André Labarrère**

**Dans la communication d'aujourd'hui**

**il faut savoir s'afficher.**

GIRAUDY Affichage

Giraudy, l'afficheur qui donne envie de s'afficher.

92, rue de Courcelles 75008 PARIS

Téléphone : 47.66.51.33

Télécopie : 46 22 78 44

Zwobada & Associés

Coll. Fondation Jean-Jaurès